

Troisième année, N° 8

Publication hebdomadaire

Le numéro : 75 centimes

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 18 mai 1923

Sommaire :

- | | |
|--|-------------------------|
| L'actualité de Saint François de Sales | Gonzague de Reynold |
| Saint François, son temps et le nôtre | Abbé R. G. van den Hout |
| Une histoire de lunettes... | Chan. Paul Halfants |
| Atavisme et liberté | |
| Réponse à l'enquête sur l'esprit | |
| de la jeunesse belge | Pierre Nothomb |
| Les allocutions familiales | V. Fallon, S. J. |
| L'Eucharistie | Abbé Jacques Leclercq |
| S'il convient ou non | |
| de se marier dans son monde | O. Englebert |
| Notre politique rhénane : | |
| Ses modalités et ses avantages | Norbert Wallez |
| Les cahiers des États généraux | Georges Legrand |
| Les idées et les faits : Chronique des idées : Chez les journalistes catholiques ; | |
| Le Cardinal de Franckenberg, J. Schyrgens. — Italie, L. Picard. | |

La Semaine

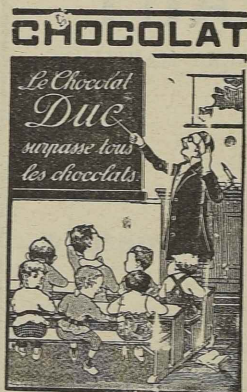
☉ Béatification du Cardinal Bellarmin.

Les béatifications successives de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, de Michel Garricots, et du Cardinal Bellarmin, démontrent à nouveau que la Sainteté fleurit partout dans l'Église. Par les miracles dont Il s'est plu à combler ceux que se sont adressés à Lui par leur intermédiaire, Notre-Seigneur a fait proclamer solennellement que la petite carmélite, l'humble prêtre, et le grand et savant Cardinal Pont aimé héroïquement. C'est par là que tous les saints se ressemblent.

☉ Une grève de transports cause à la nation d'incalculables dommages.

Les salaires de certaines catégories d'ouvriers employés par l'État sont, dit-on, insuffisants à l'entretien d'une famille. Admettons-le. Mais quelle que soit la légitimité de certaines revendications, l'arrêt d'un service public essentiel à la vie du pays est absolument injustifiable en l'occurrence. L'intérêt général prime les intérêts particuliers les plus respectables.

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.



La Voix de son Maître

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} Française du Gramophone
BRUXELLES

51 Avenue de la Porte de Hal
65, rue de l'Ecuyer

**Soleil
ou
pluie**

“NUGGET”

lait

Typographie — Lithographie	VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur Maison fondée en 1733	Papeterie — Maroquinerie
FABRIQUE DE REGISTRES	François VANNES Successeur	COPIE-LETTRES
Articles de Bureau	13, rue de la Colline, Bruxelles TEL. 227.64	Chapelets — Livres de prières
	USINE ÉLECTRIQUE : 36, RUE VANDERSTRAETEN	

LA MAISON DU TAPIS

BENEZRA

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15

LES PRIX DÉFIENT
A QUALITÉ ÉGALE
TOUT CONCURRENCE

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

ATELIER SPÉCIAL
POUR LA REPARATION
DES TAPIS

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!...

vendredi 18 mai 1923

Sommaire :

- | | |
|--|-------------------------|
| L'actualité de Saint François de Sales | |
| Saint François, son temps et le nôtre | Gonzague de Reynold |
| Une histoire de lunettes... | Abbé R. G. van den Hout |
| Atavisme et liberté | Chan. Paul Halfants |
| Réponse à l'enquête sur l'esprit | |
| de la jeunesse belge | Pierre Nothomb |
| Les allocations familiales | V. Fallon, S. J. |
| L'Eucharistie | Abbé Jacques Leclercq |
| S'il convient ou non | |
| de se marier dans son monde | O. Englebert |
| Notre politique rhénane : | |
| Ses modalités et ses avantages | Norbert Wallez |
| Les cahiers des États généraux | Georges Legrand |
| Les idées et les faits : Chronique des idées : Chez les journalistes catholiques ; | |
| Le Cardinal de Franckenberg, J. Schyrgens. — Italie, L. Picard. | |

La Semaine

* Béatification du Cardinal Bellarmin.

Les béatifications successives de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus, de Michel Garricôts, et du Cardinal Bellarmin, démontrent à nouveau que la Sainteté fleurit partout dans l'Église. Par les miracles dont Il s'est plu à combler ceux que se sont adressés à Lui par leur intermédiaire, Notre-Seigneur a fait proclamer solennellement que la petite carmélite, l'humble prêtre, et le grand et savant Cardinal l'ont aimé héroïquement. C'est par là que tous les saints se ressemblent.

* Une grève de transports cause à la nation d'incalculables dommages.

Les salaires de certaines catégories d'ouvriers employés par l'État sont, dit-on, insuffisants à l'entretien d'une famille. Admettons-le. Mais quelle que soit la légitimité de certaines revendications, l'arrêt d'un service public essentiel à la vie du pays est absolument injustifiable en l'occurrence. L'intérêt général prime les intérêts particuliers les plus respectables.

Il n'y a pas
de
meilleur
CHOCOLAT
que
DUC

CHOCOLAT



DUC ANVERS

MARQUES :

Régal DUC

Lina DUC

José DUC

Minon DUC

Isis DUC

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000 Réserves : 17.000.000

Siège Social : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

Succursale : BRUXELLES, rue Royale, 68
rue des Colonies, 35

Agences : ANVERS, avenue de France, 119
BRUGES, rue Nicolas Despars, 11
CHARLEROI, Quai de Brabant, 16
COURTRAI, rue de Tournai, 30
MONS, rue de la Station, 16

OSTENDE, Square Marie-José, 1
ROULERS, place Saint-Amand, 29

Bureaux : BRUXELLES-MARITIME,
place Saintelette, 30

VILVORDE, rue de Louvain, 18
FOSSES — GHISTELLES — PONT
A CELLES — SPRIMONT — THOU-
ROUT-FRANERIES-LENS s/DENDRE

Filiales : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-
strasse, 5, à Aix-la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMÉDY,
à Eupen et Malmédy.

Escompte de valeurs commerciales — *Ouverture de Crédit* —
Comptes de dépôts — *Avances sur titres* — *Lettres de crédit*
et chèques sur les principales villes belges et étrangères.
Encaissement de coupons — *Ordres de Bourse* — *Dépôts de titres*
— *Vérification des tirages à la demande des clients* —
Souscriptions aux emprunts d'Etat, de villes, de sociétés, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION

**LAMPE
FANAL**
TRIOMPHE DE L'INDUSTRIE NATIONALE
EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS ÉLECTRICIENS
GROS: 30, RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS,
BRUXELLES. TÉL.: BR. 191.03

L'actualité de Saint François de Sales

Saint François, son temps et le nôtre

Le 27 décembre 1622, François de Sales, évêque de Genève, se trouvait depuis un mois à Lyon, d'où il s'appretait à regagner la Savoie, lorsqu'il fut terrassé par une apoplexie. Les médecins tentèrent tout leur possible pour retenir cette vie qui s'en allait : inutiles et douloureuses opérations que le patient supporta sans murmurer. Il avait conservé sa présence d'esprit et l'usage de la parole. Souriant à ses familiers désolés, il les consolait et il s'exhortait lui-même en latin, cette langue que, prêtre humaniste, il aimait tant et pratiquait avec tant de maîtrise. Comme approchait la fin, il dit ce verset d'un psaume : *Expectans expectavi Dominum, et intendit mihi. Et exaudivit preces meas et eduxit me de lacu miseriae et de luto faecis* ; — « J'ai attendu le Seigneur, et il a écouté ma prière, et il m'a tiré du lac de misère et de boue ». Puis il se tut quelques instants. Alors, comme il sentait s'étendre sur lui les ombres de la mort, il ajouta, serrant une main amie dans la sienne : *Advesperascit et inclinata est jam dies* ; « le soir vient et déjà le jour s'incline ». Il prononça encore le nom de Jésus, et entra dans un silence qui devint bientôt le silence éternel...

Cette mort qui fut merveilleusement simple et douce, sans crises ni déchirement, cette mort termine la vie de S^t François dans l'harmonie et la plénitude. « Quelle voie tiendra votre âme », demanda S^t François à Philothée ; et il répond : « Non autre que celle qu'elle aura commencée en ce monde ».

* * *

L'année où François de Sales naissait en Savoie, l'année 1567, marque, pour la France, le commencement de la troisième guerre de religion. Huit guerres de religion, de 1562 à 1594. La formation de partis et de factions, les Huguenots, la Ligue. L'autorité royale discréditée, semblait-il, définitivement : les derniers Valois impuissants à gouverner au milieu des divisions et du désordre, déshonoraient leur couronne autant par leur faiblesse que par leurs vices ou leurs crimes, marqués d'ailleurs par la dégénérescence physique et morale de leur race. En un mot, la France déchirée politiquement après avoir été divisée religieusement, déchue en Europe de son rang de première grande puissance, ruinée à l'intérieur : tel est, à première vue, le bilan du XVII^e siècle.

La cause profonde de cette décadence et de ces déchirements est à chercher moins dans les faits eux-mêmes que dans un esprit : l'esprit de la Renaissance et de la Réforme. Cet esprit a provoqué la première de ces trois grandes révolutions européennes qui ont détruit peu à peu, de l'intérieur à l'extérieur, l'unité intellectuelle et morale, la construction sociale, la physiognomie politique du monde chrétien. De ces révolutions, nous venons de subir la troisième : l'avons-nous même entièrement subie ? Nous ne saurions en être certains encore. Ce dont nous sommes en revanche tout à fait sûrs, ce qui nous apparaît maintenant comme un développement logique de l'histoire, c'est que ces trois révolutions dérivent l'une de l'autre, se suivent l'une l'autre comme trois marches d'un escalier descendant. De là les ressemblances qu'elles ont entre elles, surtout dans leurs conséquences, dans leurs répercussions.

Arrêtons-nous aux répercussions et aux conséquences immédiates que les guerres de religion eurent en France au XVII^e siècle. Nous avons résumé les faits, indiqué la situation générale du royaume. Reprenons tout cela d'un peu plus près.

* * *

Les conséquences les plus immédiates, et les plus sensibles pour tous, d'une révolution sont les conséquences économiques, comme nous disons aujourd'hui. La ruine matérielle d'un pays est un grand germe de désunion, une grande cause d'égoïsme, d'anarchie politique et sociale ; elle détermine en outre un abaissement général de la moralité, un affaiblissement général des caractères et des intelligences : phénomènes que nous pouvons constater à chaque instant autour de nous. Or, en France, à la fin du XVII^e siècle, la guerre avait tout bouleversé.

Chacun, non seulement noble ou bourgeois, mais encore paysan ou serf, avait été entraîné dans la lutte. Cité contre cité, château contre château, village contre village. La terre, qu'on ne travaillait plus, était ravagée ou en friche ; on avait cessé de cultiver les champs, d'entretenir les routes. Comme il n'y avait plus d'industrie et de commerce, la France n'exportait plus, était devenue tributaire de l'étranger. Toute la vieille et solide organisation du travail que le moyen âge avait léguée au XVI^e siècle : les corporations, le compagnonnage, avaient cessé de fonctionner. C'était le chômage forcé ; les ouvriers qui voulaient encore gagner leur vie étaient livrés à l'arbitraire d'exploiteurs ou d'accapareurs : de là des troubles, des grèves. Partout l'insécurité : mendiants, compagnons sans ouvrage, soldats licenciés infestaient les campagnes et menaçaient les villes ; jamais le brigandage n'avait pris de telles proportions. Sur mer, où la France ne possédait plus un navire, la piraterie dominait. Michel de Montaigne raconte sereinement dans ses *Essais*, que, pendant plusieurs années, il n'avait jamais été sûr le matin de n'être pas tué le soir : le meilleur moyen qu'il avait imaginé pour se mettre à l'abri, avait été de laisser son château ouvert et sans défense. Pour comble de malheur, la monnaie s'était avilie, l'or que l'Espagne drainait d'Amérique avait perdu de sa puissance d'achat jusqu'ici énorme. De là des faillites retentissantes qui faisaient des coupes sombres dans la vieille bourgeoisie commerçante et dans la noblesse territoriale, les deux classes sur lesquelles la puissance française s'était lentement édifiée. De là une immense et subite translation de biens et de terres à de nouveaux riches. Et le royaume était écrasé sous le poids d'une dette fabuleuse : il était sur le point de faire banqueroute.

Ce qui rendait la situation encore plus désespérée, c'était l'impuissance des institutions et des lois, la carence du pouvoir central. Les guerres civiles et religieuses avaient empêché toute réforme du système administratif, politique et judiciaire ; ou, quand par hasard des réformes avaient été décidées, les avaient rendues pratiquement illusoire. Le désordre régnait naturellement dans les finances. Mais le désordre financier signifie trois choses : un gouvernement sans argent et qui par conséquent, multiplie les impôts pour en trouver, un peuple accablé de charges et dont le mécontentement à l'égard de ceux qui le pressurent ne cesse d'augmenter, enfin la concussion, le péculat, le vol érigé au niveau d'une institution légale. Tout gouvernement qui n'a qu'une politique de fiscalité à côté de laquelle il se révèle impuissant à gouverner et à rétablir l'ordre, est condamné aux yeux de l'opinion. C'est ainsi qu'à la fin du XVII^e siècle l'on constate en France, chose inouïe, non seulement que la royauté n'est plus obéie, mais encore qu'elle ne s'impose plus comme un principe incontesté. A l'extrême gauche, chez les protestants, comme à l'extrême droite, chez les Ligueurs, on voit surgir des théories démocratiques ou théocratiques, allant jusqu'à la justification du régicide. Et voici qu'en même temps un réveil d'esprit féodal menace l'unité de la France. Le protestantisme est un État dans l'État : la haute noblesse territoriale songe à s'émanciper de la couronne, les gouverneurs qu'elle fournit aux provinces agissent en petits monarques autonomes.

Cependant une résistance s'organise peu à peu : celle des bourgeois urbains, des parlements bourgeois qui représentent alors la classe moyenne, laborieuse et stable dans laquelle se sont incarnées la conscience nationale et la volonté de vivre.

* * *

Il va sans dire que l'anarchie politique et la détresse économique dans lesquelles la France, à la fin du XVII^e siècle, s'est enfoncée, correspondent extérieurement à une anarchie intellectuelle, morale et religieuse plus profonde encore, à une détresse générale des esprits. Les révolutions, tout le monde le sait, sont des conséquences, — non pas tant d'événements politiques ou de faits sociaux, mais de causes intellectuelles et morales. Les germes de la Réforme et de la Renaissance, deux mouvements qui ont une origine commune mais qui ont tout de

suite divergé, sont à chercher dans la lente décomposition du moyen âge au cours du XIV^e et surtout du XV^e siècle. Dans tous les domaines, le moyen âge, depuis l'année 1328 où les Valois succèdent aux Capétiens, mais surtout depuis cette date de 1380, à partir de laquelle on voit l'art, ce témoin fidèle et jamais menteur, se transformer rapidement, ressemble à un édifice en train de glisser lentement sur un terrain qui s'effondre sous lui. Toutes les institutions, de la chevalerie jusqu'à l'enseignement scolastique, semblent s'être vidées de leur esprit et ne plus correspondre aux aspirations confuses d'une époque inquiète, qui n'a plus confiance en soi. La guerre de cent ans — durant laquelle la France a connu deux rois au point de ne plus savoir, à un moment donné, quel était le légitime — et le grand schisme d'Occident durant lequel la chrétienté a connu deux et même trois papes, au point de ne plus savoir quel était l'authentique successeur de Pierre, ont préparé la Réforme et les guerres civiles du XVI^e siècle, en même temps que la dégénérescence de la grande philosophie scolastique et de la grande littérature médiévale rendait la Renaissance inévitable. Le XV^e siècle est une époque matérialiste et sèche dans laquelle ne respirent plus les esprits févreaux. La décomposition intellectuelle et morale du moyen âge, c'est donc bien la cause de la grande révolution religieuse, des troubles et des guerres qui ont déchiré la France au XVI^e siècle.

La Renaissance, malgré le magnifique spectacle qu'elle offre, malgré les rajouissements et les épanouissements qu'on lui doit, malgré ce qu'il y a en elle-même de rajoué, d'épanoui, de saint, de fort, a ses origines vicieuses ; elle a son terrain en des générations corrompues et dans un régime en décomposition. Il ne faut pas oublier qu'elle a été un rêve du paganisme : en émancipant l'individu de contraintes intellectuelles d'autant plus insupportables que rien ne les justifiait plus, elle a provoqué cette exaltation de l'individu, cet individualisme qui est à la base de l'indiscipline que nous constatons depuis trois siècles dans les esprits et dans les mœurs. Le moyen âge avait été une époque de synthèse ; il avait presque achevé l'unité politique du monde chrétien, il avait construit jusqu'au faite son unité de pensée et de foi. Cette synthèse était en train de s'écrouler sous son propre poids ; tandis que la Renaissance lui substituait l'analyse sous le régime de laquelle nous avons vécu jusqu'à présent, la Réforme, brutalement, achevait la démolition.

Telle est donc la cause profonde du désastre qui avait mis sur les genoux la France à la fin du XVI^e siècle. Et l'on voit tout de suite qu'il n'y avait pas seulement un trône à repousser, un gouvernement à reconstituer, des institutions à réformer, une industrie et un commerce à relever, des routes à refaire et des ports à rebâtir, des villes à débarasser de leurs factieux et des campagnes à purger de leurs brigands ; mais qu'il y avait en même temps et surtout, l'éducation de tout un peuple à refaire, de mauvaises habitudes à extirper, des mœurs qu'il fallait commencer par adoucir avant d'entreprendre de les transformer, des valeurs intellectuelles à reconstituer, une religion à reformer intérieurement et une foi à reprêcher. Il fallait refaire l'unité politique du royaume, mais il fallait refaire en même temps son unité religieuse : le gouvernement du peuple n'était pas possible sans le gouvernement des consciences. A l'un il fallait un grand roi, à l'autre il fallait un grand saint. De là ces deux hommes nécessaires qui se sont connus, qui se sont aimés, qui ont, nous allons le voir, collaboré chacun dans son domaine : Henri IV et François de Sales.

* * *

En 1593, le 25 juillet, Henri IV abjura le calvinisme à St-Denis, sur les tombeaux des rois de France dont il est devenu le successeur légitime ; l'année suivante, il est sacré à Chartres et il entre à Paris ; de 1594 à 1598, il est obligé de conquérir son royaume par les armes, contre son rival Mayenne, contre les Espagnols ; en 1598, la France lasse impose à Mayenne et aux Ligués la fin de la guerre : le traité de Vervins lui rend la paix à l'extérieur et à l'intérieur et, peu après, le 15 avril 1598, Henri proclame l'édit de Nantes.

L'édit de Nantes, c'est, malgré les très larges concessions accordées aux protestants, l'échec définitif du calvinisme en France, le triomphe du catholicisme comme religion nationale et royale. L'apaisement des esprits va se faire peu à peu. De 1598 à 1610, durant tout le règne de Henri IV, la France, selon l'expression de ce dernier, va pouvoir enfin « reprendre haleine » et reconstituer son unité, — unité politique, unité morale et religieuse.

Cette ascension de la France vers l'unité va durer tout le XVII^e siècle. Elle ne sera pas continue, car c'est bien à tort qu'on se représente le XVII^e siècle comme un âge majestueux et bien équilibré, tel Versailles ou tel un paysage de Claude Lorrain. Les esprits étaient

sortis surexcités et les tempéraments surchauffés de l'ardent XVI^e siècle ; ils ne se calmeront que peu à peu. Au XVII^e siècle, les individus avaient été trop forts et trop émanicipés dans un Etat trop faible : il s'agira de les discipliner peu à peu, de canaliser ces énergies jusqu'alors anarchiques, et de s'en servir pour édifier l'ordre. Ce grand œuvre du XVII^e siècle ne s'accomplira pas sans gêne. Il y aura constamment des rechutes. Heureusement, à ce besoin de paix, d'ordre et d'autorité qui se révélait unanime dans la nation, a toujours correspondu la volonté, l'énergie d'un grand roi ou d'un grand ministre appuyé sur une élite intellectuelle et une élite religieuse. Cet accord entre la foi, la pensée et l'action politique, fit la grandeur et l'unité du XVII^e siècle. Louis XIV eut Colbert, mais il eut Racine et Bossuet ; Louis XIII eut Richelieu, mais il eut Corneille et saint Vincent de Paul ; Henri IV eut Sully, mais il eut Malherbe et saint François de Sales.

Le règne de Henri IV a comme pensée la paix, le gouvernement de Richelieu a comme pensée l'autorité, le règne de Louis XIV a comme pensée la puissance et la magnificence. Le règne de Henri IV a pour fondement l'amour, l'amour du peuple pour le roi et l'amour du roi pour le peuple ; le gouvernement de Richelieu a pour fondement la discipline ; le règne de Louis XIV a pour fondement le culte de la personne royale. Voilà pourquoi, tandis que le gouvernement de Richelieu est vicié par l'abus de la force, tandis que le règne de Louis XIV est vicié par l'orgueil, l'impérialisme, le règne de Henri IV reste le plus heureux, le plus sympathique du XVII^e siècle : avant les moissons trop lourdes de l'été — et l'on moissonne toujours avec le fer, — avant les splendeurs éclatantes mais caduques de l'automne, c'est le printemps qu'il évoque. Comparez la fraîcheur un peu mièvre de l'*Introduction à la vie dévote*, à l'éloquence massive et parfois trop étudiée de Bossuet.

Henri IV fut, par la force des choses, le roi aimable autant qu'aimé : l'amour, avons-nous dit, fut le signe de son règne. Porté au trône par l'accord de tous les partis et par cet immense besoin de paix qui monte comme une vague de fonds des profondeurs mêmes du peuple français lassé d'être agité sans cesse à la surface par la guerre civile, il fut choisi comme un médiateur entre des contraires et des hostilités. Entre ces contraires et ces hostilités, entre les calvinistes qui le traitaient sourdement de renégat et les catholiques pour lesquels il était toujours un peu entaché d'hérésie, entre les prétentions de la noblesse et les exigences de la bourgeoisie, il avait compris qu'il ne trouverait de stabilité qu'en s'appuyant sur les besoins impérieux et les sentiments profonds de la nation tout entière. Voilà pourquoi il chercha toujours et réussit à être populaire, — si admirablement populaire qu'il l'est resté dans le cœur du peuple.

Ce qu'il fallait faire, c'était parer au plus pressé. On n'avait pas le temps d'étudier un programme de règne, basé sur une doctrine politico-théologique. Il ne fallait pas non plus exiger trop de la France, car elle était encore en sang, énermée et malade. Il aurait été dangereux d'avoir la main rude, la volonté froide, les procédés absolus. L'empirisme et l'opportunisme s'imposaient alors comme les conséquences pratiques, inévitables d'une politique basée avant tout sur la psychologie : connaître les hommes afin de les gouverner par le dedans, par la persuasion, non par la contrainte ; avoir avant tout l'esprit de finesse comme dira plus tard Pascal, qui agit par « pénétration pacifique », non l'esprit géométrique imposant à tous ses constructions. Se faire aimer des Français, pour cela les bien connaître, agir doucement et délicatement suivant les circonstances et les hommes, commencer par le plus urgent, un peu au hasard en apparence, créer d'abord une atmosphère de paix : telles sont les formules qui résument le mieux les pensées du règne.

Voilà pourquoi Henri IV commença par un acte de tolérance : l'édit de Nantes. C'était précisément le plus urgent : seul un *modus vivendi* entre huguenots et catholiques pouvait ramener la paix. La paix ramenée, il s'agissait de ramasser les morceaux et de reconstruire. Réformer et centraliser le gouvernement, assurer l'ordre dans les villes et la sécurité dans les campagnes ; diminuer le poids des impôts, dégrever surtout les classes laborieuses et productrices ; relever l'agriculture en s'efforçant d'augmenter le nombre de propriétaires ruraux, de retenir ou de renvoyer la noblesse dans ses terres ; relever l'industrie par un protectionnisme intelligent au dehors, au dedans par une réforme et une extension du système corporatif et par une meilleure technicité ; relever le commerce en commençant par remettre en état les voies de communication, par faire la chasse aux brigands et aux pirates ; conclure, à l'extérieur, une paix raisonnable avec les grands rivaux, les Habsbourgs, renoncer aux ambitions italiennes, conclure amitié avec les petits nations et les petits princes

menacés par l'impérialisme austro-espagnol : les Hollandais, les Allemands, et surtout les « Souisses et Grisons », ces bons compères du roi Henri : tels furent les moyens, par lesquels, en dix années, le Navarrais parvint à restaurer la France.

* * *

Mais ces moyens ne suffisaient pas : le roi eut le grand mérite de le comprendre. Il comprit qu'en réformant la France, il fallait aussi réformer les Français : il comprit que la restauration de la prospérité matérielle ne serait qu'un décor vite troué si, derrière, l'on ne restaurait pas la prospérité intellectuelle. Il comprit qu'il fallait réviser les mœurs en même temps que les institutions, et que le raffermissement du royaume impliquait la rééducation de l'individu. Henri IV eut ce mérite de favoriser l'élite intellectuelle et de s'appuyer sur l'élite religieuse : il créa ainsi pour ses successeurs une tradition.

Il eut donc une politique intellectuelle. Favoriser les écrivains et les artistes, non seulement parce que le mécénat est depuis la Renaissance, depuis François Ier, une fonction royale ; non seulement parce que les œuvres des artistes et des poètes sont nécessaires au prestige du roi, mais surtout parce qu'il importe de conserver à la France la seule primauté que le XVI^e siècle n'ait pas sacrifiée : l'hégémonie intellectuelle, mais surtout parce que, la pensée du règne, seuls les écrivains et les artistes sont capables de l'exprimer et de la répandre. C'est à partir du roi Henri que s'établit tout naturellement et par la force des choses cette collaboration de la littérature avec la monarchie pour la reconstruction de la France. Collaboration qui n'est pas encore organisée, patente, comme elle le sera plus tard avec Richelieu et Louis XIV ; dont le caractère est empirique et pratique, à l'exemple de la politique royale elle-même. La littérature travailla avec le roi à relever l'agriculture, le commerce et l'industrie : Olivier de Serres rédige son *Théâtre d'Agriculture*, le poète Montchrestien abandonne la tragédie pour compiler son *Traité d'économie politique*, inaugurant ainsi une nouvelle science à laquelle il trouve le nom qu'elle porte aujourd'hui. Malherbe met de l'ordre dans le vocabulaire et la syntaxe, comme le roi son protecteur met de l'ordre «*ès peuples de France* » et liquida la poésie du XVI^e siècle comme Henri en a liquidé la politique ; il lutta contre les poètes italiens, irréguliers, libertins qui forment la queue de la Pégase, comme Henri IV a lutté contre les derniers Ligueurs et les derniers Huguenots. Honoré d'Urfé, dans *l'Amour*, se préoccupe de relever les mœurs, de purger les passions de l'amour, de réagir contre la grossièreté, de promulguer les lois de la politesse et du savoir-vivre.

L'éducation, ou plutôt la rééducation du peuple français, voilà donc bien, en effet, l'une des pensées du règne, l'un des soucis du roi. Les révolutions et les guerres, surtout lorsqu'elles se prolongent, ont toujours pour effet de corrompre les mœurs. Elles réveillent les instincts brutaux, abaissent le niveau de la moralité générale, détruisent le respect que toute société civilisée doit avoir pour la vie et les biens d'autrui, altèrent les formes extérieures de ce respect : la bienséance du langage, les bonnes manières, le savoir-vivre, en un mot la politesse. Du haut en bas de la hiérarchie sociale, Henri IV avait trouvé une grossièreté sans exemple ; après les raffinements de la Renaissance, il semblait qu'on était en train de retomber dans la barbarie. Il s'agissait de réagir contre cette «*indiscipline des mœurs* », comme nous dirions aujourd'hui. Henri de Navarre n'a certes pas toujours donné le bon exemple par sa conduite personnelle : il eut du moins le mérite de le faire donner et de le faire enseigner. La réforme de l'enseignement et des études a commencé avec lui, sous son impulsion.

* * *

Catholique beaucoup plus sincère qu'on ne l'a prétendu pour les besoins de la cause, Henri IV a commencé par comprendre qu'abjurer le calvinisme était pour lui une nécessité politique : ce fut le premier pas. Un très profond patriotisme l'a ramené à la religion de ses pères : ce fut le second pas. Le geste fait, il se fit sérieusement instruire : ce fut le troisième pas.

Quels qu'aient été ses écarts de conduite, on n'a aucune raison de nier la sincérité de sa foi, de transformer en machiavélisme l'alliance qu'il conclut avec l'Église : trop de documents prouvent le contraire. D'ailleurs, dès l'époque de Henri IV, le protestantisme entre dans cette décadence que les protestants eux-mêmes appelleront plus tard leur moyen âge, tandis que le catholicisme se redresse et s'épanouit.

Ce réveil a deux noms : en tant qu'il s'agit d'une opposition, d'une offensive de l'Église contre le protestantisme, il le faut appeler la

contre-réforme ; en tant qu'il s'agit d'une révision du catholicisme par lui-même, d'un rajeunissement, c'est la réforme catholique.

Au moment où Henri de Navarre abjure et monte sur le trône, contre-réforme et réforme catholique atteignent à leur apogée. La doctrine vient d'être raffermie, la discipline restaurée par le concile de Trente. Tout se renouvelle, les institutions et les âmes : jamais, depuis l'époque de St Bernard et de St Thomas d'Aquin, depuis les premiers siècles de l'ère chrétienne, on n'a vu en vérité une si puissante floraison de saints et de saintes, de docteurs et de martyrs. Ce qui caractérise ce grand mouvement, c'est la force d'adaptation au temps, aux idées, aux méthodes, aux besoins de l'époque. On peut dire que l'Église absorbe alors définitivement la Renaissance et l'Humanisme : puissance d'évangélisation au dehors du monde européen, — St François-Xavier le prouve, — elle se révèle en Europe, en France, comme une puissance de rééducation, — et l'autre saint François, saint François de Sales le démontre.

Les reconstructions de peuples, si elles veulent être solides et durables, doivent s'entreprendre à l'inverse des reconstructions d'édifices. Pour construire un édifice il faut commencer par le bas : les fondations, les fondements ; ensuite l'on surgit du sol et l'on achève par le toit. Mais, après une longue période d'anarchie, quand il s'agit de reconstruire un peuple, c'est par le toit qu'il faut commencer.

En effet, les causes profondes, premières, des révolutions ce sont toujours des idées fausses ou des idées faussées. C'est d'abord lentement, dans l'intérieur, qu'elles s'élaborent avant d'éclater brusquement à l'extérieur. C'est toujours le cerveau qui pourrit le corps. Aux nations malades, il faut sans doute les remèdes matériels, la reconstruction économique, dirions-nous ; mais il faut aussi les remèdes intellectuels, spirituels. L'adage fameux : *Primum vivere deinde philosophari*, procède en vérité d'une conception bien matérialiste. «*Vivere* », c'est la vie du corps ; «*philosophari* », c'est la vie de l'esprit : comment séparer l'une de l'autre ? récupérer l'une sans avoir l'autre ?

En somme, le problème de l'ordre qui se pose tragiquement à chaque nation après les grandes secousses, est avant tout un problème intellectuel et moral, un problème religieux. Tout se ramène à l'éducation. Cette éducation, n'allons point la confondre avec notre instruction publique et obligatoire : avant de songer à instruire le peuple, il faut préparer les éducateurs ; et par éducateur il ne suffit en aucune manière d'entendre les éducateurs patentés, les pédagogues : il faut avant tout entendre les autorités sociales, les élites. Il ne saurait y avoir d'ordre, de civilisation, si l'on ne se préoccupe pas essentiellement de former ou de reconstituer les autorités, les élites.

Ces élites sont de deux sortes. Il y a les individus exceptionnels qui sont vraiment les créateurs de la civilisation : un grand poète, un grand artiste, un grand savant, ou bien un homme d'exemple et d'action : héros, apôtre, saint. Ces hommes ne s'élaborent pas comme des produits, ne se construisent pas : ils apparaissent providentiellement. La seule chose que la société, l'État puisse faire, doit faire, c'est de ne point les entraver, c'est de leur faciliter leur mission, leur œuvre. Mais, au-dessous d'eux, autour d'eux, intermédiaires entre ces individus exceptionnels et le peuple, se trouvent des groupes sociaux restreints qui ne sont pas des créateurs de civilisation, mais dont le rôle est de transposer dans les mœurs et dans l'activité pratique, de transformer en énergies sociales les découvertes, les créations, les actes et les exemples de la première élite. La première, ce sont les hommes d'élite ; la seconde, c'est l'élite des hommes. Cette seconde forme donc des milieux restreints maintenus par la tradition, l'éducation, l'hérédité : ce sont, en un mot, dans le sens large et premier du mot, des aristocraties.

Le rôle essentiel de ces aristocraties, — et j'enlève ici au terme sa signification nobiliaire, — c'est de former et de maintenir les mœurs : non pas seulement les bonnes mœurs, à un niveau aussi élevé que possible de moralité générale, ou bien encore la culture, l'éducation, la politesse, l'art de vivre, ce qui constitue la fleur de toute civilisation, quelle qu'elle soit.

Or, la reconstitution de cette élite était ce qui importait le plus à la fin du XVI^e siècle. L'Église, pour toute l'Europe, le comprit. Aussi, sans négliger pour cela l'évangélisation des masses, bien au contraire, se donna-t-elle pour mission de constituer une aristocratie religieuse et militante, afin de la mettre à la tête de la vie publique, comme de la vie intellectuelle. Telle fut la pensée de St Ignace lorsqu'il fonda l'ordre des Jésuites. Tout l'effort religieux du XVI^e siècle va tendre à réintégrer la vie religieuse dans la vie politique, dans la vie mondaine et dans la vie intellectuelle. L'homme de cet effort, l'homme de cette pensée, c'est François de Sales.

On ne saurait mieux définir François de Sales que l'éducateur, l'apôtre des élites. Comment a-t-il conçu, défini, réalisé cette éducation et cet apostolat ? C'est ce qu'il nous importe de savoir.

Nous ne pouvons répondre qu'en essayant de caractériser l'homme. Cela n'est pas très facile, car, — comme le remarque M. l'abbé Henri Brémond, — sa physionomie n'a pas encore été fixée définitivement. On a commencé par faire de lui un modèle de douceur : de là cette image affadie d'évêque précieux, de confesseur à l'usage exclusif des dévots, de saint en plâtre, aux lèvres roses, à la barbe bien peignée, les dentelles du surplis couvrant à demi une soutane d'un violet luisant. Les mignardises de son style ont beaucoup contribué à cette fausse réputation, plus encore les puérilités contournées de ses imitateurs ou plutôt de ses imitatrices. Aussi la réaction ne se fit-elle point attendre : elle nous valut un Saint François de Sales énergique et absolu, indifférent à tout ce qui n'était pas sa rigide mission d'apôtre, sachant même employer ou faire employer la violence.

La critique oscille entre ces deux extrêmes. L'erreur de l'un comme de l'autre, c'est de nous donner une image trop simple d'un homme qui fut très complexe. C'est que, ne l'oublions pas, il appartenait à un temps lui-même complexe : François de Sales est un esprit de la Renaissance ; et la Renaissance, c'est le jaillissement puissant et désordonné de mille sources dont on n'a point encore capté, canalisé réuni les eaux. Ce qui caractérise, en effet, un esprit de la Renaissance, c'est qu'il est constamment sollicité par des tendances et des affections contraires : il peut l'être, à la fois, et par une mysticité ardente, et par une sensualité violente ; par une égale passion pour les lettres profanes et pour les lettres sacrées ; par la nature et par l'ascèse, par Physis et par Antiphysis, comme dit Rabelais. Mais, sous toutes ces contradictions, ces tiraillements, se retrouve chez lui un élan vital qui, lorsqu'on compare cet homme de la Renaissance à l'homme inquiet et débilité du moyen âge finissant, fait songer à une brusque convalescence après une longue maladie. Chez tous les renaissants, en effet, même les plus mystiques, on diagnostique l'amour de la vie, l'indulgence pour la nature et une grande admiration pour la raison humaine. Ce qui peut conduire, ce qui a conduit à de graves excès : l'indulgence pour la nature à un néo-paganisme, au rationalisme, à l'idolâtrie de la raison ; orgueil de la chair chez Rabelais, chez Calvin orgueil de l'esprit.

Il n'en est pas moins vrai qu'il y avait dans la Renaissance des courants qu'il suffisait d'endiguer et de guider pour les transformer en forces rénovatrices. Longtemps, beaucoup d'autorités ecclésiastiques, de corps constitués comme la Sorbonne, s'étaient refusés à le comprendre : leur entêtement à s'en tenir aux vieilles méthodes de la scolastique, leur opposition stérile et inintelligente ont été, pour la Réforme par exemple, une grande cause de succès. Tout de suite, pourtant, on remarque dans l'Église un mouvement d'esprits qui tend à s'incorporer cette nouvelle force pour en faire un moyen de rénovation religieuse. Ce mouvement aboutit à S^t François de Sales.

S^t François de Sales représente éminemment l'humanisme dévot. Humaniste, il l'était jusqu'au bout des ongles. Il a toujours étudié, admiré, imité les anciens : Pline était sa lecture favorite : dans son *Introduction à la vie dévote*, comme dans son *Traité de l'amour de Dieu*, il emprunte à l'*Histoire naturelle*, jusqu'à l'excès, bien des comparaisons qui nous paraissent aujourd'hui un peu trop ingénieuses. Mais s'y arrêter, comme donner trop d'importance à la bouquetière Glycère, serait juger par l'extérieur, par la pellicule, l'influence très profonde exercée par l'humanisme sur François de Sales. Ce qu'il lui a demandé, à cet humanisme, ce qu'il a été chercher dans la philosophie antique, c'est un renfort moral, un soubassement rationnel pour sa foi, un complément aux lettres sacrées : tout l'effort que la raison humaine laissée à elle-même pouvait accomplir pour se hausser jusqu'à l'idée de Dieu et jusqu'à une moralité supérieure. Cet effort, deux philosophes surtout l'ont accompli dans l'antiquité : Platon, « si justement élevé en gloire et en renommée au-dessus de tous les autres », écrit saint Augustin dans sa *Cité de Dieu*, et le fondateur du stoïcisme : Epictète. Le courant platonicien et le courant stoïcien traversent toute la Renaissance. Le premier, par l'atmosphère de spiritualisme qu'il dégage, a contribué beaucoup à empêcher la Renaissance d'être étouffée sous le poids d'un naturalisme paganisant ; le second, par son idéal de force morale, de renoncement, d'énergique domination sur les passions et les instincts, a beaucoup contribué à former, contre le relâchement des mœurs, l'avilissement des consciences, l'abus des jouissances physiques et l'anarchie générale, un mur derrière lequel se sont rassemblés les grands caractères ; l'un et l'autre, le plato-

nisme comme le stoïcisme, ont été utilisés comme des auxiliaires pour la rénovation religieuse et la réforme catholique, les grands chrétiens de cette époque ayant compris ce qu'il y avait de force apologetique en ces deux doctrines adoptées alors avec tant de ferveur par tous les bons et jeunes esprits.

Or, il y a dans S^t François de Sales un platonicien, mais il y a surtout un stoïcien. Il ne faut point s'y tromper, et l'on s'y est beaucoup trompé : François de Sales est un énergique et, sous la douceur, parfois même la mièvrerie de la forme, la doctrine qu'il prêche est le renoncement. Comme tous les hommes de son temps, il a le culte de la force. Seulement, il l'interprète autrement que Rabelais, Michel-Ange ou Luther. Il dégage cette idée de force de tout ce que l'on y avait mêlé de concupiscence, de violence et d'orgueil. Il lui rend sa signification divine, son efficacité apologetique. La force, ce n'est pas pour lui l'obéissance de la chair et des muscles à un afflux de sang trop vif, mais c'est la résistance de l'esprit à la chair ; ce n'est pas non plus le geste impérieux et brutal des besoins qui réclament une satisfaction immédiate, mais la résistance à ces besoins mêmes. S^t François de Sales a réintégré dans la notion de force, la notion de patience et de douceur : « Bienheureux les doux, car ils posséderont la terre » ; il y a réintégré la notion du détachement. Il y a surtout réintégré la notion de l'amour.

C'est par là qu'il a été le rénovateur de la théologie à laquelle il a ouvert des perspectives illimitées. La théologie, en effet, ne semblait guère pouvoir se relever après les deux coups de bélier que lui avaient portés l'Humanisme et la Réforme. La méthode scolastique était discréditée ; désormais, les constructions logiques, syllogisme sur syllogisme, à la manière d'Aristote et de S^t Thomas, étaient pour longtemps impuissantes à convaincre. Il fallait une apologetique nouvelle : S^t François de Sales l'a inventée. L'apologetique, en effet, que doit-elle s'efforcer constamment de faire ? De relever vers Dieu les voies que s'est ouvertes l'esprit d'une époque, de polariser vers la Vérité, les vérités dans lesquelles cet esprit a foi, et de parler à cet esprit son langage. L'apologetique doit être toujours actuelle. Actuel, le grand œuvre de saint François de Sales, son *Traité de l'amour de Dieu* l'est par rapport à la Renaissance, par rapport à l'époque du roi Henri. Le tempérament de la Renaissance, — et cela sans doute a permis au XVI^e siècle de se relever après tant de catastrophes, — est essentiellement effectif, optimiste. Il aime la vie, la nature et les hommes. Il cherche le soleil comme un convalescent qui veut à tout prix guérir. Il est volontaire, se sentant plein d'énergie. Or, quelle est la doctrine contenue dans le *Traité de l'amour de Dieu*, sinon que l'homme peut atteindre à la perfection par la volonté que l'amour de Dieu éclaire et guide ? Cette coopération de l'amour et de la volonté, c'est tout Saint François de Sales, toute son apologetique. Son mysticisme est lumineux et souriant est son ascèse. Pourtant, l'un n'a rien perdu de sa sublimité, l'autre n'a rien perdu de sa rigueur. Mais saint François leur applique cette parole de l'Évangile : « Lorsque vous jeûnez, ne prenez pas un air sombre, comme font les hypocrites, qui se rendent le visage méconnaissable, pour qu'on connaisse qu'ils jeûnent... Mais toi, quand tu jeûnes, parfume-toi la tête et te lave le visage, afin qu'il ne paraisse pas aux hommes que tu jeûnes, mais à ton Père qui est avec toi dans le secret ». Le beau langage, les belles manières, c'est pour saint François ce parfum ; humaniste admirant et recherchant le beau langage, homme du monde pratiquant de belles manières, François de Sales, d'instinct, a compris, et il a fait comprendre que la vie intérieure était, non seulement possible avec tout cela, mais renforcée par tout cela, si, de ce beau langage et de cette politesse, on savait se faire à la fois un rideau pour dérober sa vie intérieure aux sollicitations du dehors, et un attrait pour ramener les esprits et les cœurs à la dévotion. A ces grands passionnés de beauté, de nature et d'amour, il ne fallait pas montrer une religion triste et noire qui les aurait rebutés, mais une religion belle, naturelle, aimable dans le sens étymologique du mot : le sens que lui donne François de Sales ; n'a-t-il pas écrit : « Il faut tout faire par amour, rien par force » ?

Cette théologie de saint François diffère de la théologie médiévale comme une église de la Renaissance diffère d'une église gothique. Trop chargée sans doute d'ornements, de fresques et de dorures, avec cette profusion d'angelots qui ressemblent trop aussi à des amours, ces églises baroques ont une architecture merveilleusement équilibrée ; leurs fenêtres sans vitraux laissent de toutes parts pénétrer la lumière et leur blancheur vous éblouit. Elles sont l'exacte image du mysticisme salésien, de la théologie salésienne qui prend l'homme par le cœur et le conduit, de renoncement en renoncement il est vrai, mais de lumière en lumière, jusqu'à Dieu, jusque dans ce jour de gloire d'une

« blancheur incomparablement plus excellente que celle de la neige de l'innocence ».

L'apologétique de saint François va chercher ses arguments et ses preuves dans le cœur même de l'homme, correspondant ainsi aux tendances d'une pensée qui s'intéresse avant tout et de plus en plus à la vie humaine, d'un âge qui a le culte de l'individu. Par là, cette apologétique est essentiellement moderne, étant à base de psychologie : par là, François de Sales ouvre le XVII^e siècle et prépare Pascal. Ce qu'il veut, en effet, c'est former des âmes d'élite dans l'élite de la société, afin qu'elles soient des exemples et des conductrices. L'action, l'éducation, voilà bien ce qui l'a préoccupé toujours : il avait voulu faire de la Visitation un ordre enseignant, actif, il n'y a renoncé que malgré lui.

Mais par quoi François de Sales a été le grand canalisateur de forces exubérantes dont il a fait des forces motrices, c'est par cette doctrine de la raison, par le rôle qu'il donne à la raison dans la vie religieuse. Vous trouverez cette doctrine dans un chapitre de l'*Introduction à la vie dévote* : « Qu'il faut avoir l'esprit juste et raisonnable ». Le directeur de Philotée reprend cette vérité chère à la Renaissance : « Nous ne sommes hommes que par la raison » ; et, pratiquement, il la commente. Ce qu'il préconise, ce qu'il exige, c'est la mesure et l'équilibre : « N'aimez rien de trop, je vous en supplie, non pas même les vertus que l'on perd quelquefois en les outrepassant ». Par là, il ramène sans cesse l'esprit à la connaissance de soi-même et des autres ; aux excès de la Renaissance comme à ceux de la réforme, il oppose la mesure et l'équilibre du catholicisme, cette harmonie qui subordonne la liberté à l'autorité, dans une synthèse basée sur la connaissance exacte de l'homme.

Conclure nous est maintenant facile :

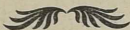
Nous avons cherché à faire, bien imparfaitement, ce qui jusqu'à présent n'a pas été fait, ou du moins a été esquissé tout juste : définir saint François de Sales par son temps, montrer en lui le docteur de son temps, c'est-à-dire l'homme qui a su le mieux comprendre les aspirations de son époque, les saisir et les ramener à l'unité.

Voilà pourquoi saint François de Sales est actuel. Ce que notre époque cherche, en effet, c'est avant tout un principe d'unité, car elle a besoin de synthèse, et un principe d'autorité, car elle a besoin de chefs. Ces deux besoins dominent notre temps, mais comment les satisfaire ? Souvenons-nous bien que, s'il s'agit de reconstruire le monde économiquement, il s'agit encore et surtout de le reconstruire intellectuellement. L'anarchie intellectuelle et morale de notre époque est au moins aussi considérable que le désordre social et la ruine économique. Il y a dans les esprits plus de cités détruites, plus de provinces dévastées dans notre conscience que là où vient de passer la guerre. C'est le grand danger. Le monde actuel a fait l'expérience de toutes les idées que lui avaient léguées le XVIII^e et le XIX^e siècle : la Renaissance et la Réforme. Les événements ont prouvé qu'elles étaient nuisibles, aussi partout cherche-t-on à les réviser.

Ici, la difficulté commence, car cette révision pose devant l'homme contemporain le problème métaphysique et religieux. Nous l'avons souvent répété, aujourd'hui, n'importe quelle petite question économique, politique ou sociale pose la question morale, et celle-ci pose la question religieuse ; et la question religieuse à son tour pose le problème de Dieu, du dogme et de l'autorité.

Le monde contemporain a besoin de foi, parce qu'il a besoin d'unité : il veut, il lui faut reconstruire, il lui faut une pierre d'angle et une clé de voûte. Il est sûr pour un apostolat. Mais à quelles conditions ? A la condition que l'apôtre sache le comprendre, lui parler son langage, se mettre dans ses voies pour les achever. A cet apôtre, — et chacun de nous peut l'être partiellement comme membre d'une élite intellectuelle et morale — à cet apôtre énergique et doux, qui ne devra pas faire des concessions mais exiger des sacrifices, le meilleur modèle que nous puissions offrir, c'est François de Sales qu'un tout récent bref de Sa Sainteté vient de consacrer patron des penseurs catholiques.

GONZAGUE DE REYNOLD,
Doyen de la Faculté de Philosophie
à l'Université de Berne.



Nous prions une fois de plus nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste qui les dessert et de nous aviser.

Une histoire de lunettes...

Dans la *Libre Belgique* du 15 mai, M. Louis Verhaeghe, avocat à Gand, ancien bâtonnier de l'Ordre, a reproché à la *Revue Catholique* d'avoir donné un « résumé assez libre » de la lettre du Saint-Père aux Evêques de Belgique, et de s'être permis trois inexactitudes.

J'avais écrit : « Aux journalistes chrétiens — comme au clergé dans la lettre aux évêques de Belgique reproduite cette semaine par la presse quotidienne (1) — le Saint-Père a recommandé l'union sur l'essentiel. »

Que les questions secondaires — politiques, sociales, linguistiques (2) — ne fassent pas se dresser des catholiques les uns contre les autres. UT SINT UNUM !... »

Et M. Verhaeghe de s'écrier : « Mais quels verres a-t-on mis... », « à travers quelles lunettes a-t-on aperçu les journalistes chrétiens dont le Pape ne dit pas un mot... ».

Pauvre M. Verhaeghe, les lunettes qu'il porte lui-même déforment ce qu'il lit. La note de la *Revue Catholique* du 4 mai faisait allusion à la réponse du Saint-Père aux journalistes belges, rapportée dans la *Libre Belgique* du 28 avril. Aucune équivoque n'était possible à moins de lire la *Revue* avec les lunettes de la passion linguistique que tant de Belges portent en ce moment...

« Peut-être le rédacteur en chef a-t-il un peu songé à lui-même, lui qui veut nous précipiter tous sur le chemin de Damas flammingant... ».

Voilà comment M. Verhaeghe résume la campagne menée ici ! Pour avoir essayé de démontrer qu'au problème de l'université flamande, Gand-flamand est la solution qui minimiserait les effets nocifs d'un romantisme racique qui a été dénoncé dans cette *Revue*, plus vigoureusement que partout ailleurs, j'ai voulu précipiter tout le monde sur le chemin de Damas flammingant !...

Croyez moi, mon bon Monsieur, les lunettes que vous croyez voir sur le nez des autres ne sont pas absentes de votre.

ABBÉ R. G. VAN DEN HOUT.



Atavisme et Liberté

Apprécient ici le dernier roman de Paul Bourget, j'ai laissé provisoirement en dehors du débat le postulat sur lequel s'appuie toute la trame de *La Géole*, c'est-à-dire, la réalité de l'influence atavique.

Du point de vue littéraire, la question est de peu d'importance. Que la tendance au suicide chez Jean-Marie Vialis soit un héritage de son père ou qu'elle provienne simplement du tempérament du fils, la marche du roman, ses péripéties et ses conclusions n'en seront pas

(1) Peut-être est-il expédient de faire remarquer que la *Revue Catholique*, ne paraissant qu'une fois par semaine, et n'étant pas un organe d'information, juge généralement inutile de reproduire des articles ou des nouvelles que tous les journaux quotidiens ont déjà publiés. Si nous n'avons pas donné le texte de la lettre du Pape, c'est parce que nos lecteurs l'avaient eu sous les yeux dans le journal catholique qu'ils reçoivent.

(2) J'ai trouvé ces trois mots : « politiques, sociales, linguistiques » dans le compte-rendu de l'audience accordée aux journalistes belges (*Libre Belgique* du 28 avril). Notre typo nous a fait dire « politiques, sociales, économiques ».

changées. La beauté littéraire de l'œuvre est indépendante de cette donnée initiale. Pour le déroulement du drame, il suffit que se pose, pour la mère et pour le fils, la nécessité de la lutte du devoir contre l'instinct, cet éternel « cas de conscience » qui se trouve, comme disait Brunetière, au fond de toute tragédie.

L'instinct, ici, c'est la propension au suicide. D'où vient-elle ? de l'hérédité, dit M. Bourget, mais il a soin d'ajouter, tout à la fin de son roman, qu'elle peut être neutralisée par la volonté aidée du sentiment religieux. Restriction opportune, car on citerait de nombreux cas de fils de suicidés, qui ne se sont pas tués, bien qu'ils aient passé par des crises aussi décourageantes que celles qui avaient causé le désespoir de leurs pères.

Il est d'ailleurs inadmissible que l'hérédité soit fatale. Si elle l'était pour tous les descendants de suicidés, ce serait à plus ou moins brève échéance la destruction du genre humain, car les suicides se multiplieraient par progression constante, sans réaction possible. Ajoutez-y que cette désespérante doctrine supprime le libre arbitre, qu'elle ne tient aucun compte de la puissance de l'âme sur les tendances innées du tempérament.

Si, d'autre part, l'influence de l'hérédité n'est pas niable, c'est tout de même la pousser un peu loin que d'imaginer qu'elle porte jusque sur le moyen même de se donner la mort. Des circonstances, spéciales dans chaque cas, mettent à la portée des coupables ou leur suggèrent tel ou tel genre de mort, et l'on ne voit pas comment un moyen, choisi des années après la naissance de l'enfant, aurait pu être transmis par la génération. Autre chose est, lorsque le fils sait que son père s'est tué de telle façon ; il est naturel alors que, se déterminant au suicide, il l'imite jusque dans le mode employé.

* * *

C'est précisément sur le pouvoir de la volonté — digne rassurante et magnifique opposée au torrent de l'atavisme — que Léon Daudet a voulu insister dans l'« Essai sur le Drame intérieur » qu'il a intitulé *L'Hérido*.

Il y établit la thèse que, malgré les tares héréditaires, la volonté individuelle de chaque homme peut triompher de tous les mauvais instincts et faire prédominer ce qu'il appelle le *soi*, c'est-à-dire, l'essence de la personnalité bien équilibrée, sur le *moi*, c'est-à-dire, l'ensemble physique et moral de l'individu, y compris les apports héréditaires. Belle thèse, assurément, malgré ce qu'a de rébarbatif cette singulière distinction entre le *moi* et le *soi* : pure affaire de terminologie d'ailleurs, qui, ici, a du moins l'avantage de n'être que monosyllabique.

Il semble d'ailleurs attribuer à l'hérédité toutes les tares, toutes les déformations, toutes les contradictions de l'homme, tous les instincts qui se révoltent contre l'ordre, qui détruisent l'harmonie de la nature humaine. Explication facile, comme toute. Plus rien d'obscur dans un caractère : toutes les fameuses contradictions que l'homme sent en lui sont des « hérédismes ». L'individu affligé de beaucoup de tentations et de tiraillements, souvent en sens contraires, est un « hérédisme », une victime de penchants contradictoires que des ancêtres différents lui ont légués.

Mais tous les humains sont des « hérédos » à ce compte-là. Comment Daudet expliquerait-il le double homme qu'Adam dut sentir en lui après sa chute ? Adam ne devait rien à l'hérédité, mais le péché avait détruit l'harmonie de sa nature. Daudet ne fait jamais allusion au péché originel ; c'est la grande lacune de son livre, car, s'il y a un « hérédisme » manifeste et sans lequel l'homme est un mystère inexplicable, c'est bien celui-là.

Il est plus simple et plus vrai d'expliquer les contradictions de l'homme par sa double nature, désharmonisée par le péché, quitte à reconnaître dans l'hérédité une influence profonde et multiple. Le germe de tous les vices git au fond du cœur de tous les hommes, comme d'ailleurs la semence de toutes les vertus. De l'hérédité, on n'est jamais sûr dans un cas particulier, bien qu'en théorie générale, elle soit reconnue par tout le monde. « Tel père, tel fils », dit la sagesse des nations, mais avec autant de vérité elle ajoute : « A père avare, fils prodigue ».

Notons en passant le curieux jargon philosophique employé par Léon Daudet dans son *Hérido*, et dont il s'est heureusement en grande partie débarrassé dans son *Stupide XIX^e Siècle*. Il habille les idées les plus simples de termes scientifiques, de néologismes rébarbatifs de son invention, ce qui donne à l'expression de sa pensée une allure pédante et magistrale. Dans son intéressant ouvrage, *Comment il ne faut pas écrire*, M. Albalat s'est élevé avec esprit contre cette manie des philosophes modernes ; iloudrait glaner dans *L'Hérido* de nom-

breux spécimens de cette flore de rhétorique obtenue, comme les orchidées rares, par un forçage savant : la *typification*, un *hérédomouvement*, *psychohérédique*, etc. Parfois, la ligature d'une phrase les réunit en bouquet : « L'analyse nous permet de dissocier certaines hérédococonstellations, plus rapprochées de notre soi et de discerner les sphères psychomoraux qui les composent ».

Mais que de choses intéressantes dans ce livre pour celui que ne rebute pas la terminologie rocailleuse ! Il est plein d'observations curieuses faites dans le monde des écrivains et des littérateurs, de perspicaces diagnostics moraux d'auteurs célèbres, Shakespeare, Jean-Jacques Rousseau, Victor Hugo et des douzaines d'autres. Il fourmille d'excellentes idées, de ces éclairs de pensée qui illuminent brusquement les replis mystérieux d'un tempérament. Si ces considérations ne corroborent pas toujours avec assez de certitude la thèse de l'hérédité — arbitrairement donnée comme l'unique responsable — elles éclairent en tout cas la psychologie compliquée de l'homme tel qu'il est, qui sent toujours en lui deux êtres, dont l'un doit être « mortifié » au profit de l'autre par l'exercice continu de la volonté, aidée de la grâce divine.

* * *

Il n'est pas douteux que nous naissons tous avec un héritage de bonnes ou de mauvaises tendances. L'union entre l'âme et le corps est trop étroite pour que la ressemblance physique entre parents et enfants n'entraîne pas une certaine ressemblance morale. Tout acte moral, posé avec le concours toujours nécessaire de l'organisme, imprime dans celui-ci une marque qui, à mesure que les actes se répètent, se grave plus profondément et constitue le fondement de l'habitude, bonne ou mauvaise. Il est naturel que cette marque physique se transmette par la génération.

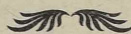
Cela sera frappant surtout pour les habitudes morales qui altèrent plus directement l'organisme, comme l'ivrognerie ou la débauche. Évidemment, ces tares-là se transmettront avec le plus de régularité.

Seulement, si l'homme subit fatalement dans son corps les influences de l'hérédité, par l'âme il peut réagir en se déterminant à des actes contraires qui, par leur répétition, imprimeront dans son organisme leur marque neutralisante, et créeront ainsi en lui l'habitude opposée. C'est la grande tâche de l'éducation de corriger les mauvaises tendances héréditaires, comme elle dompte et redresse toutes les concupiscentes qui sont la conséquence du péché originel. Et cette éducation-là n'est pas seulement l'œuvre de l'enfance, c'est celle de toute la vie !

L'atavisme — quelle que soit l'importance que lui accordent Bourget et Daudet — n'est qu'un des nombreux penchants que doit rectifier ou briser l'art du « gouvernement de soi-même », comme l'appelle le Père Eymieu dans un livre fondamental en la matière. Que la libre volonté parvienne à ce résultat, c'est précisément ce que Bourget a si bien montré dans *La Geôle*, c'est ce que Daudet proclame dans *L'Hérido* : « Nos ascendants pèsent sur nous, mais nous pouvons secouer leurs chaînes. Chaque homme porte en lui la possibilité d'un chef-d'œuvre, ou plus exactement la possibilité du chef-d'œuvre ici-bas : l'épanouissement de sa conscience propre, hors des entraves congénitales. L'outil de ce splendide résultat, c'est la volonté dans l'effort ».

Ajoutons, avec Bourget et Eymieu, que le meilleur outil, dont à son tour la volonté se servira pour rendre son effort plus puissant et plus durable, est la pratique religieuse. Elle sera capable, à elle toute seule déjà, de donner à la volonté une trempe assez forte pour lui assurer une victoire complète et définitive.

Chan. PAUL HALFLANTS.



Réponse à l'enquête sur l'esprit de la jeunesse belge

CHER AMI,

Un premier phénomène me frappe lorsque j'étudie les tendances de la jeunesse belge — à laquelle je n'ai pas tout à fait cessé d'appartenir — c'est que ces tendances sont visiblement en fonction d'une attitude nationale. Presque tous ceux qui croient en la Belgique, qui veulent sa force et sa grandeur sont

aujourd'hui, dans une certaine mesure, « réactionnaires ». Tous ceux qui n'ont pas foi dans leur patrie, qui sciemment ou inconsciemment travaillent à son affaiblissement et à son déclin, les neutralistes, les « petits belgistes » prétendent compter, au contraire, parmi les « démocrates ». Nous trouvons d'ailleurs des exemples de ce phénomène dans les générations qui nous précèdent. Ne voyons-nous pas au Parlement un Renkin, ancien « démocrate », apparaître comme un des chefs de la « réaction », tandis qu'un Poullet, ancien conservateur de vieille droite, poursuit son travail de destruction sous le drapeau « démocratique » ?

Pour ne parler que de la jeunesse croyante, remarquez que tous ceux qui en 1912, 1913, 1914 faisaient, comme moi-même, aux côtés de notre admirable ami Paul Crokaert de « l'action démocratique », se retrouvent aujourd'hui dans le courant du *Comité de Politique Nationale*. C'est que, restés fidèles au peuple, ils entendent le défendre avant tout contre un péril qui s'est révélé bien plus grand que tout ce qui reste d'injustice sociale : celui qui résulterait pour lui de notre abaissement, de notre division ou de notre défaite.

Quand serons-nous sauvés de l'équivoque des mots ? La jeunesse qui se consacre au salut de la nation et que les « démocrates » croient pouvoir combattre, est la seule dont puisse venir le salut de notre peuple.

Elle estime que, pour que la cité puisse vivre, il faut de l'ordre dans la cité et dans la maison, une discipline, une soumission de toutes les forces sociales à la raison et à l'intelligence. Elle éprouve, dans ce pays qui n'est plus gouverné depuis la guerre, un besoin d'autorité. Mais elle veut une autorité qui procède d'une doctrine. Lentement mais sûrement, elle prend conscience de la tradition et des nécessités qui doivent conditionner cette doctrine. Tandis que la jeunesse incroyante s'aperçoit de plus en plus qu'il faut sacrifier à ces nécessités ce qui demeure encore des vieilles rancunes démodées, et donne chaque jour sur le terrain national des preuves nouvelles de son désir d'union et de son respect pour ceux qui ne pensent pas comme elle, les jeunes catholiques, fatigués pour le même motif des querelles fratricides, et sachant que ce respect des choses religieuses est nécessaire au salut de la cité, trouvent en outre dans leur religion, école de discipline, d'autorité et de lumière — et qui concilie si bien, pour les peuples comme pour les individus, la tendance à l'universel : « Aimez-vous les uns les autres » (d'où l'internationalisme chrétien) et le quatrième commandement, base du devoir spécial envers la Patrie — la raison suprême de ce que certains appellent son « nationalisme », faisant de ce vocable, dont ils déforment le sens à plaisir, le nom d'une espèce nouvelle d'hérésie.

Ceci m'amène à souligner un second phénomène qui me frappe quand je regarde autour de moi ; c'est que le développement de la vie religieuse chez les jeunes catholiques coïncide avec le détachement de beaucoup d'entre eux vis-à-vis des vieilles formules politiques. Avant la guerre, on peut dire que la notion *catholique*, au sens politique du terme, et la notion *catholique* au sens religieux se superposaient exactement chez nous. On concevait à peine, pour prendre un exemple concret, quelqu'un qui eût « été à la messe » et qui n'eût pas « voté pour les catholiques ». Et pourtant la jeunesse catholique embrigadée dans les organisations de combat était infiniment moins religieuse que celle d'aujourd'hui, qui s'en dégage. Mes amis se rappellent le double scandale causé parmi nos coreligionnaires par une conférence que j'osai faire en février 1914 au Palais de Justice sur l'*Enthousiasme catholique*, et où je me permettais

de dire que, d'une part, nous tendions à être plus pieux que nos aînés, et que, d'autre part, nous n'étions pas nécessairement solidaires du parti alors au pouvoir. On s'étonna moins encore de cette dernière hardiesse que de celle qui avait consisté à entretenir un auditoire, en majorité irréligieux, et d'ailleurs bien compréhensif, de la présence réelle et de la communion fréquente, source d'une vie intérieure et surnaturelle, dont nous voulions avant tout imprégner nos actes. « Enfant de chœur » ! écrivait le lendemain dans le *XX^{me} Siècle* M. Fernand Passelleq avec un étonnement non dissimulé... Aucun des quelques-uns qui pensaient à ce moment comme moi et avec moi n'a abdié quoi que ce soit de sa foi et de sa pratique de la foi. Pourtant nous nous retrouvons presque tous parmi ces jeunes gens que suspectent volontiers, à notre droite, divers catholiques — il y en a quelques-uns encore — qui le sont avant tout dans leur association cantonale. Et nous voyons la génération qui nous suit, tout imprégnée de vie surnaturelle, se détacher de plus en plus du sport électoral et des disputes de partisans qui passionnaient nos frères aînés. La division profonde de l'ancien parti catholique, la présence dans ses rangs d'hommes qui ont une conception diamétralement contradictoire sur les problèmes dont dépend l'existence de la nation les aident à faire la distinction nécessaire entre la vie politique et la vie religieuse. Celle-ci doit dominer l'autre, pensent-ils, doit l'imprégner, l'informer, de sorte qu'aucune contradiction ne s'établisse entre la loi humaine et la loi divine, et que, au contraire, l'organisation de la cité corresponde au plan divin. Mais ils ne pensent pas que celui-ci comporte la haine ou l'incompréhension de ceux à qui ce plan divin est indifférent, ni qu'il empêche de libres alliances ou de libres groupements avec eux sur tous les terrains de la politique quotidienne. Tout pénétrés qu'ils sont des réalités invisibles, ils sont dans toute la force du terme des réalistes. La politique pour eux n'est pas plus une métaphysique qu'une religion n'est un parti.

Voilà deux traits qui, je crois, n'ont pas encore été suffisamment dégagés par votre enquête. Puisque vous insistiez aimablement pour avoir mon impression sur mes contemporains et mes cadets, j'ai cru utile de les mettre en lumière.

Votre dévoué,
PIERRE NOTHOMB.



Les allocations familiales⁽¹⁾

Notion exacte et caractères distinctifs des allocations familiales

De ce qui a été exposé précédemment, se dégage la notion vraie et les caractères distinctifs de l'allocation familiale.

L'allocation familiale peut se définir la rétribution des avantages procurés à la société (et particulièrement à l'industrie) par les pères de famille comme tels.

Elle se distingue nettement du salaire.

Le salaire est la rétribution du travail fourni par le travailleur ; aussi, entre travail et salaire, doit-il y avoir équivalence ; nous ne touchons pas au principe qui dit : *A travail égal, salaire égal.*

L'allocation familiale, au contraire, est la rétribution des avantages procurés à autrui par le père de famille comme tel ; aussi, entre ces avantages et l'allocation, doit-il y avoir équivalence ; nous posons le principe : *A famille égale, allocation égale.*

En d'autres termes, le salaire est payé au travailleur pour le travail qu'il fournit.

(1) Voir la *Revue Catholique* du 4 et 11 mai.

L'allocation est payée au père de famille pour l'enfant qu'il élève.

L'ouvrier, pour son travail, a droit à un salaire.

Le père de famille, pour ses enfants, a droit à une allocation.

Telle est la base du droit des chefs de famille aux allocations familiales.

Toutefois, pour ne rien forcer et pour prévenir les contestations dans une matière de si grande importance, nous croyons devoir ajouter un mot de précision.

A parler en toute rigueur, dans les circonstances actuelles, l'ouvrier n'a pas un droit strict à exiger de son patron une allocation familiale. L'ouvrier, en effet, n'élève pas ses enfants pour rendre service à son patron ; l'avantage que celui-ci en retirera est mal déterminé et reste incertain ; cet avantage enfin est partagé avec d'autres dans des proportions mal définies. Pour ces motifs, la notion de justice ne s'applique pas ici en rigueur. Il serait plus exact de dire que le droit aux allocations familiales, dans la période de transition que nous traversons, est fondé en équité.

Mais, quand le système aura été généralisé, mis au point et sanctionné par l'autorité souveraine de l'Etat ; quand les chefs de famille auront pris pleine conscience du service social qu'ils rendent, l'allocation sera due en stricte justice.

C'est vers ce régime que nous nous acheminons à grands pas (1).

Frais des allocations familiales

La nécessité des allocations familiales est incontestable. La pensée de justice sociale dont le système s'inspire lui rallie tous les esprits. Mais on pourrait se demander si les frais d'application ne s'élèveront pas au-dessus des possibilités pratiques.

Cette crainte se dissipe à l'examen.

L'aspect encourageant du problème des familles nombreuses est que les mesures à prendre en leur faveur entraînent des charges relativement modérées. Le moindre avantage consenti à tous les adultes du pays coûte très cher, parce que ces adultes sont légion. Mais des avantages notables consentis aux chefs des familles nombreuses coûtent peu, parce que ces chefs de famille sont peu nombreux : 20,5 % seulement du total des hommes adultes.

D'autre part, il faut considérer, en regard des charges, les avantages retirés des allocations familiales par ceux qui les paient : stabilité de la main d'œuvre ; assiduité au travail ; recrutement du personnel parmi les enfants des ouvriers. Ces avantages sont tels que plusieurs industriels y ont vu un motif suffisant pour inaugurer des allocations familiales sans même attendre que leurs concurrents les imitent.

Il n'en est pas moins intéressant de préciser quelque peu les charges qu'entraîneront pour l'industrie et les pouvoirs publics les allocations familiales.

Je dis quelque peu parce que la précision dépendrait de données qui varient selon chaque cas, en raison du barème adopté et du nombre des bénéficiaires.

Les frais varieront notamment :

1° suivant que le taux de la natalité sera plus ou moins élevé dans la région où se recrute le personnel ;

2° suivant que les allocations seront accordées à toutes les familles ou seulement aux familles qui auraient deux, trois ou quatre enfants au moins ;

3° suivant que le taux des allocations sera plus ou moins élevé ;

4° suivant enfin la composition du personnel employé : certaines entreprises employant beaucoup de chefs de famille et peu de femmes, de jeunes gens ou de jeunes filles ; et certaines autres, inversement.

En France, des allocations moyennes de un franc par jour et par

(1) Une conséquence particulière ressort de la notion exacte de l'allocation familiale, à savoir que les lois concernant les salaires, — soit pour les protéger, soit pour les taxer, — ne peuvent pas être étendues sans discernement aux allocations familiales, puisque celles-ci ne sont pas un salaire.

Une décision du Ministre des Finances de France vient d'appliquer cette conclusion. Elle dit :

« En vertu des dispositions que renferme à cet égard l'article 23 de la loi du 31 juillet 1917, modifié par l'article 1 de la loi du 25 juin 1920, les sommes versées par les employeurs ou des groupements d'employeurs à leur personnel à titre d'allocations familiales ou de sursalaire familial ne doivent pas être comprises parmi les éléments à retenir en vue de l'assiette de l'impôt sur les traitements et salaires et de l'impôt général sur le revenu dus par le bénéficiaire ».

enfant, à partir du premier, reviennent à environ 2 % du total des salaires payés.

Chez nous, les statistiques fragmentaires établies ça et là par des industriels ne permettent pas d'étayer des conclusions certaines ; on en est encore aux premières expériences et l'on n'aura de données fermes que dans deux ou trois ans.

Il est à observer toutefois que, la natalité étant en général plus élevée qu'en France, du moins dans la partie flamande du pays, les frais seront supérieurs, à égalité de barème.

Mais il est certain qu'on pourra servir des allocations de un à deux francs par jour et par enfant, à raison de 4 à 5 % du total des salaires, au maximum.

Modalités d'application

Les modalités d'application varient à l'infini.

Nous ne relèverons que les deux plus importantes, à savoir : 1) les Caisses de compensation, et 2) le taux progressif.

1° Les Caisses de compensation (1), suppriment, chez le chef d'entreprise, la tentation d'écarter de ses ateliers les chefs de famille nombreuse ; de plus, elles donnent au système plus de stabilité. Là où il n'y a pas de caisse de compensation, chaque patron agissant à sa guise, il est à craindre que, des difficultés ou une période de crise survenant, les allocations ne soient supprimées, le barème diminué, ou qu'une concurrence ne naisse entre patrons au détriment des chefs de famille.

Il est donc de l'intérêt des familles nombreuses de voir adopter le système des Caisses de compensation.

Enfin, les Caisses de compensation peuvent faire elles-mêmes le service des allocations familiales aux ouvriers, ou même aux femmes des ouvriers. Ce système sépare plus nettement que tout autre l'allocation du salaire et il en montre mieux la portée, en l'attribuant à celle qui a la charge immédiate des enfants.

2° Quant au taux progressif, il consiste à donner une allocation plus forte pour le second enfant que pour le premier ; plus forte pour le troisième que pour le second, etc., jusqu'à un maximum qui reste invariable.

L'exemple le plus typique et l'un des mieux conçus est celui qui fut inauguré chez nous par la Société d'Espérance-Longdoz, puis adopté par toute la métallurgie liégeoise, et qui semble devoir être suivi par les charbonnages du Bassin de Liège, peut-être même par ceux de tout le pays. Il est de

10 francs pour le premier enfant ;
20 » » » second
30 » » » troisième
40 » » » chacun des suivants.

De plus, des primes de naissance sont allouées, à raison de 250 francs pour le premier enfant et de 150 pour les suivants.

Le taux progressif se justifie par les motifs suivants :

Les salaires sont généralement assez élevés pour permettre à une famille de un ou de deux enfants de subsister ; au contraire, les charges de famille pèsent lourdement sur le budget familial quand le nombre des enfants s'élève à quatre, cinq, six, etc. On ne donne d'allocation importante qu'aux familles qui ont quatre enfants au moins.

Le taux inférieur de l'allocation pour le premier ou le second enfant a aussi pour effet de diminuer considérablement les frais ; car 57,4 % des adultes ont un enfant au moins ; tandis que 20,5 % seulement en ont quatre au moins.

Une modalité intéressante est celle qui donne une allocation uniforme pour tous les enfants mais aux seules familles qui ont trois ou quatre enfants au moins.

Une autre plus ingénieuse peut-être donne une allocation dès le premier enfant, mais la supprime après un an s'il ne naît pas de second enfant.

Ce qui importe, c'est qu'on commence par subvenir aux besoins des familles les plus nombreuses, en raison même de leurs plus grandes nécessités et des plus grands services qu'elles rendent.

CONCLUSIONS ADOPTÉES PAR LA COMMISSION DES FAMILLES NOMBREUSES

La Commission des Familles Nombreuses, instituée par le Gouvernement, a étudié longuement le problème des allocations familiales.

(1) Nous avons dit en quoi elles consistaient dans le premier article sur ce sujet, publié le 4 mai.

Le résultat de ses délibérations est condensé dans les conclusions suivantes, auxquelles nous nous rallions.

Considérant que l'Allocation familiale se fonde sur cette idée qu'il y a lieu de tenir compte de la valeur sociale du père de famille, outre sa valeur en tant que travailleur ; que la famille, en effet, est le foyer de renouvellement nécessaire de toutes les forces et activités humaines, et que, en se chargeant de ce renouvellement, le père de famille assure à la société dans laquelle il vit la prospérité et la sécurité de l'avenir, tandis que le célibataire et le marié sans enfants n'ont à pourvoir, en général, qu'à leurs besoins personnels ;

Considérant qu'il importe d'assurer au père de famille les moyens de faire face à cette mission et de lui épargner, lorsqu'il l'accepte, une sorte de déchéance qui le rendrait inférieur aux autres citoyens en indépendance, en dignité de vie et en légitimes ambitions d'avenir pour lui et pour ses enfants ;

Considérant que, la société bénéficiant des charges que le père de famille s'impose, il est équitable qu'elle lui rende l'équivalent de ce qu'elle en reçoit ;

Considérant que, dans l'état actuel de notre organisation économique, l'employeur a un intérêt, tout particulier à pourvoir au renouvellement et à la stabilité de son personnel ;

Considérant, d'autre part, qu'il faut laisser au salaire son caractère de rémunération du travail et qu'il importe donc de ne pas le confondre avec la rémunération des services économique-sociaux rendus par le père de famille comme tel ;

Considérant que les Caisses d'allocations familiales sont le meilleur moyen qu'on ait trouvé jusqu'ici pour donner corps aux idées rappelees ci-dessus ;

Considérant que les familles nombreuses ont un intérêt spécial à voir un tel système se développer et se généraliser autant que possible pour toutes les catégories de travailleurs manuels ou intellectuels, salariés ou appointés ;

La Commission des Familles nombreuses adopte les conclusions et les vœux suivants :

1. L'Allocation familiale, proportionnant les ressources des familles nombreuses aux charges qu'elles supportent en même temps qu'aux services qu'elles rendent, est la solution la plus pratique et la plus équitable à apporter à la question des familles nombreuses.

2. L'Allocation familiale ne peut pas être confondue avec le salaire : tandis que le salaire est la rétribution du travail fourni par le travailleur, l'Allocation est la rétribution des avantages procurés à la société (et particulièrement à l'industrie) par le père de famille comme tel.

3. L'Allocation familiale n'a rien de commun avec le secours donné aux familles nécessiteuses.

4. Le taux de l'Allocation familiale doit être assez élevé pour qu'il en résulte, entre les ressources des adultes sans enfants et les ressources des pères de famille, une différence correspondant aux charges de ces derniers.

5. L'insuffisance des salaires et des traitements actuels étant, en général, manifeste pour les familles nombreuses et les disponibilités, étant limitées, il y a lieu de pourvoir avant tout aux nécessités de ces familles en leur appliquant un taux d'Allocation plus élevé qu'aux autres.

6. Il est désirable que ce taux ne soit jamais inférieur à un franc par jour et par enfant, dès que la famille compte quatre enfants, et qu'il soit porté aussitôt que possible à deux francs par jour et par enfant, à l'exemple de la province de Namur. Le Consortium de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing, alloue trois francs par jour et par enfant.

7. L'Allocation familiale est justifiée non seulement pour les ouvriers, mais pour les employés, les ingénieurs, les fonctionnaires, les magistrats et les officiers de tout rang, etc.

8. Il est souhaitable que l'Allocation soit versée par enfant jusqu'à ce que celui-ci ait atteint l'âge de seize ans et qu'elle soit maintenue après cet âge dans le cas où l'enfant resterait aux études, en apprentissage ou à la charge du chef de famille pour motif de santé.

9. Il convient de prévoir, sous des conditions à déterminer, le maintien de l'Allocation familiale dans certaines éventualités telles que : décès, accident, maladie, invalidité, chômage du chef de famille, etc.

10. Les Caisses de compensation, en même temps qu'elles répartissent plus équitablement les frais des allocations entre les patrons intéressés, assurent, en général, une plus grande stabilité à l'institution et garantissent mieux les intérêts des familles nombreuses.

11. Les pouvoirs publics (Etat, Provinces, Communes), en raison du devoir impérieux qui leur incombe de veiller à l'avenir et à la pros-

périté du pays, doivent favoriser la généralisation du système des allocations familiales ;

En tant qu'employeurs, il convient qu'ils paient à leur personnel des allocations au moins aussi élevées que celles de l'industrie privée ;

Il convient d'autre part, que les cahiers des charges des marchés de fournitures ou de travaux publics passés au nom de l'Etat, des Provinces, des Communes ou des Etablissements publics prévoient l'obligation pour les soumissionnaires de servir des allocations familiales au personnel occupé à ces travaux. (Voyez la Loi française du 19 novembre 1922).

Il y aurait lieu de majorer en conséquence les devis des soumissionnaires qui ne prévoieraient pas d'allocations familiales s'élevant à au moins un franc par jour et par enfant, pour les familles de quatre enfants au moins. (Voyez la délibération du Conseil communal de Liège, 22 décembre 1922).

VALÈRE FALLON, S. J.



Notes sur les Sacrements

L'Eucharistie

I. — LE SACRIFICE

Purifié par le baptême, fortifié par la confirmation, le chrétien arrive à la plénitude de la vie divine par l'Eucharistie.

Celle-ci occupe le centre de la vie chrétienne qu'elle parfait. Le baptistère est à l'entrée du temple, mais l'autel en fait le centre ; on s'assemble autour de lui. Sacrifice dans la messe, sacrement dans la communion, l'Eucharistie présente un double aspect dont l'un complète l'autre et que nous devons étudier tour à tour.

* * *

Le grand problème à résoudre par le Christ, dans l'organisation de l'œuvre rédemptrice, était celui de la participation des chrétiens aux mérites du sacrifice rédempteur.

Jésus a voulu sauver les hommes, tous les hommes, par sa mort sur la croix. Toutes grâces viennent de là, et c'est là uniquement que les hommes doivent chercher les moyens de salut.

Mais nous avons vu que le Christ a voulu se soumettre aux lois de l'action humaine. Or, le Calvaire n'est plus qu'un souvenir. Un souvenir n'agit pas par lui-même. Le sacrifice de la Croix étant passé, il faut que, d'une façon quelconque, le Sauveur le remette à notre portée, à la portée de tous, de façon que chacun, à travers tous les siècles, sur tous les continents puisse en quelque sorte accéder à la Croix, y puiser, — à cette source d'eau vive, jaillissant à la vie éternelle, que le Maître annonce dans l'Evangile selon saint Jean ; que chacun puisse s'y abreuver.

Tous les sacrements, il est vrai, réalisent cela, puisque tous nous transmettent la vie divine. Mais entre les sacrements qui se donnent une fois pour toutes, ou qui visent spécialement une forme de notre activité, il a plu à Jésus d'en faire un qui fût de tous les jours et pour toutes choses, qui fût à notre âme ce que l'aliment est à notre corps, et pour préparer ce sacrement, il a voulu renouveler et son sacrifice et sa présence physique parmi nous, perpétuant l'un et l'autre par un ineffable mystère d'amour, et faisant ainsi de sa présence, de son corps amoureux immolé, le centre et le cœur de l'Eglise catholique, de la vie des chrétiens, le foyer de toute ardeur spirituelle.

C'est le sacrifice eucharistique de la messe. Par les paroles

de la consécration, Jésus renouvelle et son immolation et sa présence physique. « Ceci est mon corps », et la victime est là, gisant sur la table de l'autel. « Ceci est le calice de mon sang répandu pour le salut des hommes », et le sang est là dans le calice ; il est là le sang de la victime, et les fidèles, empressés autour de lui, peuvent, comme la Vierge, saint Jean et sainte Madeleine sur le Calvaire, s'unir physiquement au divin sacrifice.

Et depuis lors, à tous les siècles, chaque matin, partout, sur les lèvres des prêtres ces mêmes mots reviennent. Dans les vastes cathédrales, parmi les chants, l'encens et la splendeur des rites pontificaux, dans les caves et les granges aux temps de persécutions, dans les chapelles nues des faubourgs ouvriers que le XIX^e siècle a rendus payens, et dans les églises de missions, parmi les Nègres, les Chinois, les Indiens, partout, avec une multiplicité splendide, Jésus, par les paroles répétées de la consécration, jette sa présence, la prodigue inépuisablement, et s'offre à son Père, par milliers et par millions de fois, pour la rédemption des hommes.

* * *

Jésus eût pu nous témoigner son amour autrement ; il eût pu trouver un autre mode de mettre son amour rédempteur à notre disposition. Aucun n'eût témoigné mieux, ni même si bien, semble-t-il, de l'inépuisable infini de cet amour. Si l'Incarnation, l'acte par lequel Dieu assume notre nature misérable, est la grande manifestation de son amour pour nous, et si la Passion, l'acte sacrificiel par lequel il s'immole pour nous, est la cime de cette ascension sublime de l'amour de l'Homme-Dieu, imagine-t-on merveille plus grande que celle de cet amour qui se refuse à être satisfait d'une vie et d'une immolation, et qui veut perpétuellement, innumérablement renouveler et sa présence physique parmi nous et l'acte de son sacrifice ?

Les théologiens dissertent depuis dix-huit cents ans ou davantage, sur le mystère de l'Eucharistie, sans parvenir à l'expliquer. Ils coordonnent cependant certaines données de la révélation et arrivent ainsi à quelques précisions. Le Christ étant ressuscité et régnant dans la gloire ne peut plus ni mourir ni souffrir ; d'autre part, le sacrifice du Calvaire étant définitif et infini, il ne peut s'agir d'en accomplir un autre. Le sacrifice eucharistique est donc substantiellement le même que celui du Calvaire, et il est non sanglant, c'est-à-dire sans effusion nouvelle de sang, sans souffrance actuelle. Bien plus, le sang du Christ glorieux n'étant plus séparable de son corps, l'un et l'autre doivent se retrouver sous l'espèce du vin comme sous celle du pain. Et pourtant l'Eucharistie est un sacrifice : le Concile de Trente l'a défini. Alors en quoi consiste exactement ce sacrifice ? Les théologiens en disputent, et les solutions qu'ils proposent sont nombreuses, diverses, subtiles et ingénieuses. Mais l'Église prudente s'abstient de définir, et aux fidèles, comme à l'Église, il suffit de vénérer dans la messe, le vrai sacrifice de la divine victime qui s'immole au milieu des hommes pour eux, afin qu'ils aient tous part, pleine mesure pressée et débordante, à l'œuvre rédemptrice du divin amour.

On a dit avec beaucoup de raison, que, d'une certaine façon, la grâce de tous les sacrements vient de la messe, comme elle vient de la Croix ; et c'est exact, puisque la messe ne forme qu'un seul et même sacrifice avec la Croix. Toutes grâces viennent donc de la Croix et de la messe ; c'est à la Croix et à la messe, ou plus exactement à la Croix par la messe, que les chrétiens puiseront la grâce. La messe est le centre de la vie chrétienne, comme la Croix.

C'est à la messe que le chrétien puisera la force de vivre chrétiennement. Elle est l'antidote du péché. Et c'est pourquoi

elle doit être quotidienne, comme le péché est quotidien. Protestation perpétuelle de l'amour contre l'offense à la bonté divine, elle doit constamment s'opposer au péché, elle doit être partout où il y a des hommes, comme le péché est partout, elle doit recommencer sans cesse, comme le péché recommence, elle doit être inlassable, comme l'est, hélas ! notre faiblesse et notre corruption ; elle est la preuve et la manifestation permanente de l'amour infini devenu hommage des hommes à leur Créateur, hommage de reconnaissance, hommage d'expiation, hommage d'adoration, hommage de tout ce que les hommes peuvent rendre à Dieu, contradiction de la déchéance.

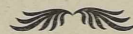
L'assistance à la messe est l'acte fondamental de la vie chrétienne. Mais son caractère même indique combien ce terme d'assistance prête à équivoque ; il vaudrait mieux parler de l'union à la messe.

Car le sacrifice eucharistique que le prêtre offre à Dieu, il ne l'offre pas au nom du Christ seul, mais au nom de l'Église, c'est-à-dire de l'ensemble de ceux qui vivent dans la foi. Délégué de Dieu auprès du peuple, le prêtre est en même temps le délégué du peuple auprès de Dieu, et le sacrifice de la Croix devenu sacrifice eucharistique, n'est pas seulement le sacrifice du Christ, il est le sacrifice des hommes en union avec lui. Le prêtre, à l'autel, ne se livre donc pas à un rite que les fidèles viennent regarder. Il offre en leur nom un sacrifice qui est le leur, leur hommage et l'instrument de leur salut. La messe est le sacrifice de tous ; le prêtre, dit saint Paul, offre le sacrifice pour le peuple ; il est le porte-parole de l'humanité régénérée, et la langue liturgique où le prêtre ne parle jamais en son nom propre, en témoigne : *Oremus... Da nobis, Domine...*

Pas de salut non seulement sans assister au sacrifice, mais sans y prendre part. C'est le Calvaire qui met l'homme en contact avec Dieu ; et c'est la messe qui, par la volonté du Christ, nous unit au Calvaire ; elle est le Golgotha introduit dans le cadre de notre existence quotidienne. A part des cas exceptionnels dont Dieu reste toujours le maître, le chrétien ne se sauvera pas sans aller à la messe.

L'Église ne dit rien d'autre, lorsqu'elle fait de l'assistance périodique à la messe une obligation grave ; et l'on comprend la portée minimaliste de ce commandement : si l'Église attache à l'assistance à la messe, le dimanche au moins, tellement d'importance qu'elle fasse du manquement à cette règle un péché grave spécial, c'est qu'elle estime, sans doute, qu'on ne peut normalement se sauver, sans recevoir au moins ce minimum de grâce. Pour peu donc qu'un chrétien ait l'idéal plus élevé, pour peu qu'il désire faire davantage que se sauver strictement, il s'unira plus fréquemment au sacrifice. L'assistance fréquente ou quotidienne à la messe sera son acte de religion le plus normal.

Abbé JACQUES LECLERCQ.



S'il convient ou non de se marier dans son monde (1)

Henriette de Cancellier est une jeune personne qui s'est mariée hors de son monde. Elle n'a point fait cela, comme souvent il arrive, par une invincible horreur du célibat et pour éviter de monter en graine. Elle n'était ni pauvre, ni laide, ni sottise ; au contraire. La mésalliance

(1) LOUIS MARTIN-CHAUFFIER, *La Fissure*, roman. Paris, Bloud, 1923.

n'était pas, pour elle, le seul moyen de s'établir en ménage. Appartenant à une ancienne famille encore cossue, elle aurait très bien pu attendre qu'un jeune millionnaire de sa condition vînt demander sa main. Toutes les qualités dont la pare son inventeur, M. Martin-Chauffier, font croire qu'elle n'eût pas attendu vainement ni longtemps.

Mais, cette demoiselle, qui pourtant ne conduit point l'auto ni ne monte à cheval à califourchon, se trouve avoir une tournure d'esprit qui l'incline à rompre avec les vieux usages et à compter beaucoup sur elle-même. Elle est moderne et individualiste. Ces dispositions offrent des dangers, mais ses parents ni aucune dure leçon ne l'en avertissent à temps.

La guerre éclate. Henriette se fait infirmière, et cela lui permet de nouer connaissance intime avec le lieutenant Joseph Chanu, un instituteur échoué dans l'hôpital où elle se dévoue. Elle le guérit, du moins, elle le croit et lui aussi. Car, ni l'un ni l'autre ne songent que ce puisse être le médecin. Ils s'aiment ; ils se le disent et ils se marient. Les choses s'arrangent bien dans les débuts ; mais, bientôt, cela commence à ne plus aller aussi bien que tous deux l'eussent voulu.

Il faut savoir que les le Cancellier sont de petite noblesse. Comme tels, ils n'ont pu admettre Monsieur Chanu dans leur société. Ils n'ont même pas cru devoir faire sa connaissance, ce qui, à première vue, semble tout de même un peu ridicule. De son côté, Henriette ne se sentirait guère à sa place parmi les parents et amis de son époux. Cela réduit les nouveaux mariés à un grand isolement et à trouver tout le bonheur en leur mutuel amour. Mon Dieu ! chacun d'eux fait ce qu'il peut. Joseph Chanu fait sa classe ; il est occupé ; il ne s'ennuiera jamais trop, lui. Quant à Henriette, elle a le malheur de trouver une servante pour l'aider à son ménage. Elle a donc des loisirs, le temps de méditer, de se souvenir, de comparer... Petit à petit, elle découvre que Chanu n'a pas toutes les perfections dont son amour l'avait d'abord orné. L'instituteur se tient le mieux possible, mais il ne peut donner longtemps à sa femme l'illusion de l'élégance raffinée à quoi elle était habituée dans la maison de ses parents. Il est affligé, entre autres travers, de celui de ne point goûter la musique. Quand Henriette joue du piano, il s'ennuie à entendre César Franck et redemande la *Veuve joyeuse*. Ce bonhomme n'est pas un raffiné.

Mais, du moins, c'est un grand cœur. Ce paysan diplômé a été héroïque, il a laissé une jambe sur le champ de bataille ; c'en est encore assez pour mériter l'estime et l'amitié de la noble Henriette. Hélas ! sur ce point aussi, il faudra déchanter. Chanu rougit de ses origines paysannes ; il méprise le métier de terrien qui fut celui de son père ; et il se met en tête de devenir quelque chose dans la politique afin que lui-même puisse s'élever dans l'échelle sociale et que sa femme soit rétablie au palier qu'elle occupait jadis. Mais, Henriette, qui est née le Cancellier, se moque bien de devenir un jour une Madame Chanu dont le mari serait un vulgaire député socialiste ou moins encore ! Elle avait seulement souhaité d'aimer celui à qui elle s'était donnée.

Son rêve est-il mort ? Il est en tout cas bien malade. De quoi voulez-vous qu'elle nourrisse désormais son amour ?

L'entraînement des sens n'y est plus, ou du moins il n'y est plus assez pour suffire à cette femme qui est aussi une âme. L'admiration est bien réduite ; elle s'en est allée, par morceaux, comme une vieille dent. Sous son vernis de petit intellectuel, Chanu a fini par montrer ce qu'il était réellement : un être assez épais. De plus, il a rougi de ses parents, et, ce jour-là, il a fait voir qu'il ne comprenait pas la beauté morale. Alors, l'héroïsme qu'il avait déployé au front, Henriette l'a interprété : elle a dû le ravaler au rang d'un instinct guerrier propre à beaucoup d'animaux humains. L'estime ne survivra pas longtemps à l'admiration. Joseph Chanu n'est pas intelligent quoique, sans doute, il ait été premier de son cours. Il se croit très fort parce qu'il développe sur le sens de la guerre et l'avenir de l'humanité des machins pacifistes rencontrés dans Barbusse ou Victor Hugo qu'il ne comprend qu'à demi. Un jour arrive donc où Henriette découvre avec tristesse qu'elle aime un âne. Révélation pire encore : elle apprend qu'on sait qu'elle aime un âne. L'ancien lieutenant donne, en effet, une conférence publique sur la guerre aussi terne, aussi plate qu'il est possible ; il n'y met ni style, ni émotion, ni voix, ni même scandale, ni enfin rien qui soit le signe de quelque prestige. Le public rit. Ce rire achève de ruiner l'amour de la pauvre femme.

Quand une femme en sait autant, elle est bien près d'oublier son mari et son devoir. Il n'y a guère que des sentiments profondément religieux qui pourraient lui donner la force de supporter sa croix, je veux dire son mari, avec résignation. Mais, la foi d'Henriette est très entamée. La dévotion ne lui a pas réussi autant qu'elle avait espéré. Ayant voulu y trouver une exaltation mystique qui lui tint lieu de son ardeur senti-

mentale évanouie, elle s'est heurtée à une déception et elle a sottement jeté le manche après la cognée. Alors ?... Alors, arrive le dénoûment qui ne consiste pas en ce que vous attendez, car il n'est ni le suicide, ni le divorcé, ni l'infidélité conjugale.

Si Chanu a un mauvais ange, Bocuze, qui le pousse à aggraver sa sottise naturelle, Henriette a, de son côté, un bon ange, Fumechet, vieux bonhomme sensé qui adore la musique et à qui Madame Chanu fait, de temps en temps, l'aumône d'un morceau de piano. Chanu s'est laissé porter, par Bocuze, à haïr le brave Fumechet, et, un jour qu'il le surprend à écouter de la musique auprès du piano de sa femme, il lui enjoint de prendre immédiatement le chemin de la porte. Grande dame, Henriette ne permet pas qu'on chasse son hôte comme un chien. Dispute verbale qui tourne soudainement à la bagarre tragique. Fumechet craint que Chanu démonté ne frappe la pauvre Henriette, et, devenu lui-même un mouton enragé, il abat le mari d'un coup de poing, Chanu en meurt. Sa femme le veille, le pleure et s'en retourne chez ses parents.

Ce dénoûment, aussi vraisemblable qu'un autre, contentera tous ceux qui liront cette triste histoire, car il offre une foule d'avantages. D'abord, il n'est pas immoral, puisque le meurtre par imprudence commis par Fumechet n'est pas un péché. Ensuite, il permet à Henriette de sortir de la terrible impasse où elle était et aux lecteurs apitoyés de ne plus devoir plaindre désormais cette héroïne sympathique. Quant à Chanu, il ne finit point si mal ; il ne finit dans le coma. Sa souffrance aura donc été presque nulle, et son âme ne se sera point perdue, car elle était sans grave méchanceté. Elle était l'âme d'un de ces sots de bonne foi à qui il sera beaucoup pardonné parce qu'ils ont beaucoup déraisonné.

* * *

Tel est le récit que M. Martin-Chauffier conte en son roman *La Fissure*. Il a dépensé à l'écrire un très grand talent de psychologue et son style est du meilleur aloi. Cet écrivain catholique est parmi ceux de qui nous attendons les plus beaux livres. Lui-même n'estime pas sans doute que son premier roman est sans défaut. Pour ma part, je lui en trouve deux qui n'en font réellement qu'un seul. Le récit ne va pas assez vite. Est-ce, peut-être, qu'il n'offrirait pas matière à un développement de deux cent cinquante pages et que le cadre de la nouvelle lui eût mieux convenu que celui du roman ? Est-ce plutôt que l'auteur s'attarde à fournir trop d'indications psychologiques sur chacun de ses personnages et leurs moindres actes ? Ils se détacheraient mieux dans la mémoire, ils enchaîneraient plus sûrement l'attention si leur signalement spirituel était donné avec moins d'intempérance. Les trop nombreux traits qui servent à les dessiner les rendent parfois imprécis et méconnaissables. Voici, par exemple, le portrait des parents d'Henriette ; est-ce que vous n'êtes pas distrait en le regardant ?

« Le cercle des le Cancellier était composé de quelques vieilles maisons parlementaires, où se gardaient jalousement les grandes traditions bourgeoises : gens à principes, austères et riches, abstraits au point d'être chimériques, mais de raison saine et de jugement sûr. Dignes jusqu'à la rigidité, intransigeants jusqu'à la sécheresse, un peu bornés pour avoir hérité et conservé plus qu'ils n'avaient acquis, trop renfermés pour s'être développés, mais trop rigoureux pour s'être gâtés, avec plus de bon sens que d'amplitude d'esprit, laborieux, honnêtes et graves, ces sévères personnes, tous Bretons de pure souche, tous bourgeois de vieille race, ne frayaient ni avec les nouveaux venus de l'industrie, de l'armée ou de l'administration, ni avec la noblesse, dont les détournait la vieille opposition des ordres. »

Il faut être extrêmement intelligent pour décrire ainsi. Mais, ne pensez-vous pas que cette psychologie surabondante nous empêche un peu de voir vivre ces le Cancellier ? M. Martin-Chauffier possède une admirable abondance de dons littéraires : le don d'animer, de faire vivant est celui qui est, je crois, chez lui, le moins développé encore.

* * *

Pour en revenir à l'aventure d'Henriette, il y a lieu de déclarer que ses malheurs ne peuvent infailliblement démontrer qu'il est toujours mauvais de se marier hors de son monde. Elle aurait pu, en effet, mieux tomber.

Imaginez un Chanu, comme on en rencontre souvent, ma foi ! dans la roture, musicien, intelligent, bon écrivain, qui réussisse à se faire applaudir quand il fait une conférence, humble, raffiné dans ses manières et un peu moins buté que l'autre dans sa sottise ; ne croyez-vous pas que le ménage aurait pu demeurer paisible et heureux ?

Il aurait pu durer encore si Henriette avait eu un enfant et qu'elle

s'en fût occupée, au lieu de devoir n'être attentive qu'à son seul Joseph.

Une dose moyenne de piété chrétienne subsistant dans l'âme de Mademoiselle le Cancellier ou plus d'occupations ménagères remplissant ses longues journées n'auraient pas été sans lui donner également beaucoup de chances de pouvoir supporter son mari.

Je ne fais pourtant aucune difficulté de reconnaître que l'histoire de la *Fissure* illustre une loi assez générale, à savoir : qu'on tourne souvent mal quand l'on se déracine.

Mariée dans son entourage, même à un crétin, Henriette eût couru moins risque d'être malheureuse. Plusieurs moyens honnêtes se fussent offerts à elle, sinon d'aimer un imbécile (et encore !), du moins de supporter son contact jusqu'à la mort. Elle aurait gardé ses parents, d'anciennes relations, une auto et divers autres hochets, probablement aussi sa piété superficielle de femme du monde ; la ressource de se divertir honnêtement et d'être ainsi occupée lui aurait été conservée, si elle n'avait quitté le milieu où Dieu l'avait plantée. Elle y aurait trouvé un équilibre médiocre qui vaut mieux, en définitive, que la souffrance mal endurée.

Tout compte fait, il est donc préférable de rester dans son monde que d'en sortir pour se marier. Cela ne découle pas, comme une conclusion, du roman de M. Martin-Chauffier ; c'est une loi établie depuis qu'on médite sur ce sujet et à laquelle la *Fissure* se contente de faire songer. Car, les romans ne prouvent absolument rien comme tels. Ils se bornent, s'ils sont bien faits, à raconter des histoires vraisemblables. Ces histoires constituent des cas qui ressortissent à une loi générale ou des cas d'exception.

Ce qu'on peut dire du roman que nous avons analysé, c'est qu'il présente un cas de la loi générale plutôt qu'un cas exceptionnel, et c'est pourquoi les jeunes personnes de la condition d'Henriette et leurs parents peuvent beaucoup s'instruire à le lire attentivement.

OMER ENGLEBERT.



Notre politique rhénane

(Suite.)

Ses modalités et ses avantages

Nous écrivions ici le 4 mai qu'il importe que les Belges et les Rhénans pensent aux avantages d'une fédération belgo-rhénane et qu'ils les convoitent. L'essentiel du problème, ajoutions-nous, est là. Il n'est pas ailleurs.

Quels sont ces avantages ? Avant de les examiner à nouveau, prenons la peine de définir encore les rapports qui conviennent entre la Belgique et la Rhénanie.

* * *

Il ne s'agit point d'annexion. Nous n'avons pas le pouvoir de soumettre à notre loi et d'incorporer à notre pays dix millions d'hommes intelligents, actifs, riches, féconds qui, depuis plus d'un siècle, aspirent vivement à s'émanciper.

La Prusse a sur la Rhénanie une énorme supériorité par le nombre de ses habitants. Elle dispose d'une bureaucratie méthodique et tenace. Elle a beaucoup contribué à l'essor économique du Reich, notamment de l'Ouest. Par la nature de ses institutions bancaires et par la concentration « horizontale » et « verticale » des entreprises, elle a barre sur la plupart des industriels et des commerçants. Jusqu'en ces derniers mois, elle a eu un État remarquable par sa vigueur et sa célérité. Elle est la championne la plus déterminée et la plus redoutable de l'allemanité. Quels que soient ses défauts, ses vices, quels qu'aient été ses crimes, la Prusse conserve des moyens considérables de maintenir sur la Rhénanie son empire, sa rude et despotique emprise.

Nous serions fous si nous prétendions traiter de pareille manière les populations qui vivent le long du Rhin.

Nous sommes moins nombreux qu'elles. Nos fonctionnaires n'ont ni l'habitude, ni le goût, ni les capacités d'une politique annexionniste ; ils ignorent presque tous la langue allemande. Ils n'ont d'ailleurs pas des effectifs suffisants pour administrer la Rhénanie en même temps que la Belgique. Nous sommes profondément individualistes : cela nous condamne à n'agir jamais sur chaque point qu'avec de faibles forces. Notre État, étant issu des partis, se laisse souvent absorber, comme les partis, par des querelles intestines. Il est timide devant l'Étranger. Il est lent. Et les hommes d'affaires lui reprochent de négliger beaucoup les intérêts de la production, sinon d'handicaper les producteurs. La plupart des Flamands ne se soucient guère des destinées de leur Culture au delà des limites de leurs provinces. Les Wallons font depuis longtemps une part excessive aux idées et aux arts de France. Combien de Belges sont attentifs et déferents devant les œuvres des Rhénans ? Combien songent à s'inspirer d'elles ou à montrer là-bas, brillantes de mille feux, les œuvres de nos pères et de nous-mêmes ? Les indignations et les vindictes de la bataille se sont ajoutées à cette ignorance. Ne connaissant rien ou presque rien des meilleurs titres de la Rhénanie, et, pour cette raison, insensibles aux plus certains de ses charmes, comment donc toucherions-nous et sa pensée et son cœur ? Comment donc la déciderions-nous à nous être docile ?

Bref, nous n'avons ni les forces physiques, ni les ressources gouvernementales, ni les moyens économiques, ni le prestige spirituel qui nous rendraient possible une politique d'annexion.

Et eussions-nous cela, nous refuserions de nous en servir à cette fin.

Pourquoi ? Parce qu'annexer la Rhénanie c'est tôt ou tard supprimer toute frontière entre elle et la Belgique ; c'est tôt ou tard admettre que les Rhénans se confondent avec nous et jouissent chez nous des mêmes prérogatives que nous ; c'est tôt ou tard accepter en égalité parfaite avec les nôtres, des prêtres rhénans, des pédagogues rhénans, des fonctionnaires rhénans ; c'est placer des Belges, des collectivités belges sous les ordres de Rhénans. Sans que nous nous expliquions, nos lecteurs comprendront que nous n'envisageons pas avec sympathie une telle hypothèse.

* * *

C'est une fédération que nous souhaitons, c'est une fédération que nous voudrions voir instaurée.

Quelles devraient être ses principales modalités ? Il y aurait :

2° Deux parlements, un parlement belge et un parlement rhénan — à moins que chacun des deux pays ne se résolve à prendre un système meilleur (ou moins mauvais) de représentation auprès du pouvoir central ;

1° Deux corps de fonctionnaires, un corps de fonctionnaires belges en Belgique et un corps de fonctionnaires rhénans en Rhénanie ;

3° Deux budgets, les populations qui vivent le long du Rhin dépensent selon leurs propres commodités ou leurs caprices les impôts qu'elles prélèveraient chez elles ;

4° Deux armées, une armée belge et une armée rhénane, à moins que les Rhénans ne contribuent d'autre façon (par des taxes spéciales, par exemple) à la défense commune de la Belgique et de la Rhénanie ;

5° Une diplomatie, la nôtre, mais qui s'enquerrait soigneusement des desiderata des Rhénans ;

6° Enfin un seul État, ou plus exactement un chef seul des deux États, le Roi qui serait là-bas président.

* * *

Les Rhénans ne souffriraient plus d'une oppression fonctionnariste, d'une injustice fiscale, d'une spoliation scolaire, d'une persécution religieuse et d'une éviction culturelle. En d'autres termes, ils ne pourraient formuler contre pareil régime aucun des griefs qu'ils formulent — et avec raison — contre le régime auquel la Prusse les soumet depuis plus d'un siècle. Ils seraient infiniment plus libres qu'ils n'ont jamais été depuis la Révolution française. Et nous, de les avoir émancipés, de la sorte, éprouvons-nous des désagréments ? Aucun.

Cette fédération belgo-rhénane aurait d'importants atouts militaires : plus d'un million de soldats, un formidable outillage et des points de départ sur le Rhin, contre une Prusse enfin fort affaiblie. On affirme souvent que les revanchards de Berlin méditent de nous attaquer non à travers notre frontière orientale, mais par la Hollande. Eh ! regardez donc la carte et vous comprendrez combien la réalisation de pareil plan serait rendue difficile par la politique que nous préconisons ici. La Hollande serait coincée. Et la France qui possède à présent la meilleure armée du monde et un état-major qui, dit-on, vaut celui de Napoléon, s'il ne le dépasse pas, serait bien empêchée de s'en servir avec toutes libertés. Les Rhénans ne sont pas militaristes. Ils répugnent au *drill* prussien. Ils ont vu les dévastations de la guerre dans plusieurs de nos villes les plus fameuses et le long de l'Yser. Profondément épris de leur pays, ils aiment, avec une profonde et sensible douceur, ses monuments et ses sites, les humbles vestiges et les plus somptueux joyaux de son passé. Ils savent que si la Prusse reste maîtresse d'eux, les peuples se rueraient bientôt à de nouveaux carnages infiniment pires que ceux dont nous venons de sortir avec épouvante, non plus au Sud de Mons ou à l'Ouest d'Ypres, mais de Duisbourg à Mayence. Les Rhénans veulent la certitude qu'ils ne seront point accablés de la sorte. Ils l'auront en se fédérant avec nous. Ils ne l'auront qu'ainsi.

On devine aisément de quelle prospérité économique la Belgique et la Rhénanie seraient assurées en collaborant.

Elles possèdent des effectifs de techniciens dont on ne trouverait sans doute nulle part l'équivalent. Elles ont un puissant outillage et des houillères pour l'alimenter ou pour acquérir, par échange, d'autres matières. La fédération belgo-rhénane disposerait de trois fleuves les plus favorables qui soient à l'industrie et au commerce. Il suffirait aux Belges et aux Rhénans de syndiquer leurs efforts, d'harmoniser leurs ressources et leurs méthodes, pour s'établir sur tous les marchés du monde, y acquérir et y garder la primauté. Et quelles facilités nous aurions alors d'entreprendre des réformes sociales, magnifiquement, hardiment généreuses !

Nous nous reprocherions d'écrire ici des avis pessimistes que les faits ne justifieraient pas strictement. Les réalités sont assez attristantes pour qu'on se dispense de les enlaidir ou de les assombrir encore. Mais ne devient-il pas de plus en plus évident que le problème des réparations ne comportera bientôt aucune solution directe ? Le Reich ne nous versera pas les sommes dont on fait devant nous depuis quatre années les mirobolants calculs. Le Reich va au chômage, au gâchis, à l'anarchie politique et à la révolution sociale. Le principal moyen qui nous reste — et vraisemblablement le seul — c'est d'acquérir aux dépens de l'Ennemi des conditions excellentes de produire et d'exporter. La Rhénanie craint que les autres

pays d'Allemagne ne l'entraînent avec eux dans leurs abîmes de pauvres et sanguinaires tourments. Elle veut vivre, bien vivre. Elle veut reconquérir l'opulence. Il faut conjuguer étroitement nos dettes et ses craintes, son travail et le nôtre, nous enrichir en même temps qu'elle s'enrichira, nous sauver avec elle, par elle. Si les Belges et les Rhénans refusaient d'agir ainsi, ils succumbent les uns et les autres, et sans qu'il y ait entre la perte des uns et la perte des autres un long laps de temps.

Il est vraisemblablement inutile d'insister sur l'essor culturel des deux pays grâce à cette prodigieuse et enrichissante vitalité. Rubens naquit et créa dans de telles conjonctures. Croit-on que d'autres Rubens ne naîtraient pas encore et ne créeraient pas aussi pour la joie, la splendeur et l'excellence de l'Occident ?...

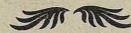
Les libertés, la sécurité, l'or, les arts. Le catholicisme belge et le catholicisme rhénan se serviraient de tout cela pour rendre à l'Église des moyens d'action dont, certes, les derniers siècles l'ont trop démunie. Le long du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, deux nationalités coopéreraient avec des dons presque identiques au prestige et au rayonnement de la Foi.

Comment les fils de Belgique et les fils de Rhénanie qui ont l'esprit clair et le cœur sain ne convoitieraient-ils pas, de toutes leurs meilleures passions, ces avantages si, une seule fois, ils les avaient aperçus ?

* * *

Il nous reste à écrire combien notre pacte d'alliance avec la France est insuffisant devant le problème dont nous avons essayé de signaler ici l'essentiel. En même temps qu'à l'intérieur de notre pays, de profondes modifications sont nécessaires dans nos directives diplomatiques. Nous le montrerons bientôt.

NORBERT WALLÉZ,
Professeur à l'École supérieure commerciale
et consulaire de Mons.



Les cahiers des États généraux

Il en est de certaines idées comme des arbres de nos jardins et de nos forêts. Durant des années, longtemps parfois, ils ont paru végéter ; il semble que la vie et la mort se les disputaient. Arriveraient-ils à prendre le dessus ? Et tout d'un coup voici qu'ils se sont élancés ; rien n'arrête plus leur essor ; dans un élan irrésistible ils poussent partout leurs branches gonflées de sève. On dirait qu'ils veulent regagner le temps perdu : c'est un épanouissement.

Telle l'idée de la représentation des intérêts dans le domaine politique. Si l'on prenait la peine de remonter le cours de notre histoire sociale, on en surprendrait la lente germination, la croissance difficile sous un couvert parasitaire et rebelle.

Ceux d'entre nous qui avaient vingt ans vers 1890 se rappellent les discussions que la représentation des intérêts suscitait déjà dans les grandes journées des congrès de Liège. Chaque fois que la réforme de notre régime politique fut mise à l'ordre du jour, des publicistes de marque se levèrent de tous les partis pour préconiser la réalisation d'une idée chère, ancienne et nouvelle en même temps ; nouvelle car elle dérogeait à nos habitudes parlementaires du XIX^e siècle, ancienne car elle faisait surgir le souvenir des assemblées où périodiquement les « États » des Pays-Bas comme de France apportaient leurs revendications. Au lendemain de l'armistice, des projets surgirent qui tendaient à faire de l'une de nos deux Chambres au moins l'image de nos grands intérêts nationaux ; ils furent écartés. L'idée fut reprise lorsque

la cooptation intervint comme mode de recrutement d'un certain nombre de sénateurs : on sait ce qu'il en est advenu.

Elle reparait aujourd'hui, cette même idée de représentation des intérêts, non plus sous des formes humbles et timides, mais hardiment défendue, chez nos voisins et amis les Français. Nous y avons fait allusion récemment, en annonçant dans cette *Revue* la campagne entreprise en France pour les « Etats généraux ».

* * *

L'idée de représentation des intérêts est susceptible de revêtir des formes bien diverses ; ce n'est pas le moment de les décrire. Ce qui nous importe aujourd'hui, c'est de savoir quelle signification lui donnent ceux qui ont amorcé la présente campagne. S'agit-il, dans leur pensée, d'introduire au Parlement des représentants des intérêts ? Non. Telle n'est aucunement leur intention.

Des républicains se sont alliés aux monarchistes, et, égligeant provisoirement leurs divergences quant à la forme de la souveraineté, dissociant la représentation et le pouvoir, ils ont uni leurs efforts pour faire triompher le principe d'une convocation d'« Etats généraux » où tous les intérêts légitimes, religieux, scientifiques, aussi bien qu'économiques, auraient leurs délégués, feraient valoir leurs vœux, arrêteraient leurs « cahiers ». Le Parlement demeurerait actuellement ce qu'il est.

Des délégués, disons-nous, c'est-à-dire des représentants choisis par les groupes et non point par les détenteurs du pouvoir politique, de telle sorte que ces représentants seraient en toute vérité l'émanation des corps constitués dans le cadre de la nation et que l'on obtiendrait en réduction, dans ces « Etats », la physionomie des grandes corporations qui font la vie du pays, sa vie spirituelle aussi, bien que sa vie matérielle.

Nous retrouvons ici l'idée corporative qui, elle aussi, travaille la société contemporaine et qui fut particulièrement chère aux sociologues catholiques du XIX^e siècle. L'organisation corporative est la condition indispensable de la représentation des intérêts ; une idée appelle l'autre ; elles se commandent mutuellement. C'est cette organisation corporative qu'évoque et souhaite Son Eminence le Cardinal Mercier dans sa lettre pastorale du Carême 1923 sur « la Papauté et le sens social chrétien ». Avec quelle émotion joyeuse l'ont lue tous ceux que les discours du comte de Mun et les écrits de la Tour du Pin ont autrefois enthousiasmés ! La lettre de S. E. le Cardinal Mercier est un admirable diptyque dont un panneau traite du retour au sens social et au respect de l'autorité, tandis que l'autre indique la voie du retour au sens social chrétien, par la justice et la charité. Envisageant spécialement les conditions de vie des patrons et des ouvriers, le Cardinal écrit : « L'organe à créer pour les unir fraternellement dans leur collaboration professionnelle, c'est la corporation chrétienne. La pensée sociale de Léon XIII reste d'une saisissante actualité ».

Cette phrase est à méditer.

Sans doute, à l'intérieur de la corporation, les divergences d'intérêts — ouvriers, patronaux — pourront s'exprimer et chercher leur satisfaction légitime ; mais ce qui dominera ce sera l'intérêt de la profession, intérêt commun à tous ses membres.

* * *

Remarquez que cette préoccupation de représentation des intérêts organisés hante obscurément, sinon en des formes nettes, nombre de nos concitoyens ; elle fait partie de la trame de leur subconscience, comme diraient les psychologues. Chaque jour une oreille attentive

la perçoit qui tente, malhabile peut-être encore, à s'exprimer dans le langage de l'industriel, du commerçant, de l'agriculteur, de l'ingénieur, du professeur.

C'est elle que nous surprenions dans un rapport récemment rédigé par les porte-parole de nos associations agricoles. Quand on constitue des commissions chargées d'étudier les problèmes de notre restauration nationale, on sent la nécessité d'y faire entrer des techniciens, des professionnels. Malheureusement on y mêle encore trop souvent des politiciens, et, faute d'une organisation corporative adéquate à la profession, les techniciens sont parfois choisis au petit bonheur. Si cette organisation corporative était complète, elle imposerait ses représentants, elle aurait ses « autorités sociales » pour reprendre l'éloquente dénomination favorite à Le Play.

* * *

Que faire si l'on adopte les prémisses ainsi posées ? Quelle besogne s'impose comme la plus urgente ? Les promoteurs du mouvement français ont conclu à la publication d'un périodique qu'ils ont nommé les « Cahiers des Etats généraux ». Ils se sont proposés d'y étudier les organismes existants, régionaux ou professionnels, économiques ou non, en vue d'une représentation des intérêts.

Ils ont compris qu'un immense travail de préparation s'imposait et ils ont vaillamment mis la main à l'œuvre : travail d'inventaire, d'analyse, de description, de critique, puis de synthèse.

Entre le comité d'initiative des « Etats généraux » et la rédaction des *Cahiers*, il y a un lien intime mais qui laisse aux rédacteurs liberté et responsabilité personnelle dans l'élaboration de leurs articles.

Présentant au public le premier fascicule des *Cahiers*, Georges Valois montrait ainsi l'actualité et l'importance des études qui s'y trouvaient publiées :

« La convocation des Etats pose la question de la corporation organisée. La corporation sera la pierre angulaire des Etats professionnels ; le syndicat n'en est que l'amorce. Or, que sera la corporation moderne ? quel sera son rôle ; quelles seront sa compétence, les limites de son action ; sera-t-elle obligatoire ou non ? C'est ce qu'étudie, dans son premier fascicule des *Cahiers*, un des membres les plus éminents du comité des Etats, M. Eugène Mathon, avec un sens extrêmement aigu des nécessités actuelles et une connaissance profonde des conditions d'existence de l'industrie.

Autre exemple : quelle est, quelle sera la fonction du régionalisme dans le mouvement des Etats ? Une première réponse est donnée par M. Martin-Mamy qui est, on le sait, un des plus actifs organisateurs du mouvement régionaliste.

Enfin, comment les Etats généraux, ou même la seule campagne pour les Etats, pourront-ils aider l'Etat à résoudre le problème financier ? C'est ce que montre aujourd'hui M. Jacques Arthuys, qui, d'autre part, publie les lettres de noblesse du comité national, dans un saisissant raccourci de l'histoire du mouvement depuis trente ans.

Telle est l'initiative sur laquelle nous avons cru opportun d'attirer l'attention des lecteurs de la *Revue catholique des Idées et des Faits*. Déclamer pour ou contre « l'Action française » est chose vaine. Il y a mieux à faire, semble-t-il, pour nous, catholiques belges, il y a à suivre de près, à examiner avec soin, d'un œil impartial, de pareilles initiatives, puis à en tirer profit pour le bien de notre patrie. Nous tâcherons d'y aider.

GEORGES LEGRAND.
Professeur d'Economie Sociale.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Chez les journalistes catholiques

Par la célébration de ses noces d'argent, qui s'est environnée d'un éclat exceptionnel, l'Association des Journalistes catholiques de Belgique s'est affirmée comme une institution d'un beau passé, d'un plus riche avenir.

Se souvenant de ses modestes débuts et de son rapide développement, consciente du bien dont elle fut l'instrument providentiel et se sentant appelée à élargir sa sphère d'activité, elle n'a pas manqué un devoir de se réunir, dès l'ouverture de sa journée jubilaire, au pied des autels pour rendre à Dieu de publiques actions de grâces et attirer sur ses destinées les bénédictions du ciel.

Sa création en 1897 ne fut pas accueillie avec une particulière faveur, nulle fée ne sourit à son entrée dans la vie. Elle semblait à beaucoup une superfétation, une excroissance parasitaire, aux côtés de

L'Association générale de la Presse belge bien suffisante, à elle seule, à la protection des intérêts de la profession journalistique, et la nouvelle venue eut quelque peine à justifier ses droits à l'existence. L'événement ne tarda pas à démentir les horoscopes fâcheux et à donner raison au vaillant fondateur, vétéran de la presse, resté le secrétaire perpétuel de l'Association et sa cheville ouvrière, M. Léon Maillié, aux six adhérents de la première heure dont la plupart déjà ont disparu.

On comprit qu'il se créait une force dont il se pourrait tirer bon parti dans le domaine de la mutualité professionnelle, dans la réalisation d'efforts collectifs, pour la réussite d'initiatives de quelque envergure. On sentit surtout qu'en se groupant, en se solidarissant, en formant corps, les ouvriers dispersés de la presse, jusque là tenus, hormis les maîtres, en médiocre estime, s'imposeraient à la considération générale, verraient se relever leur prestige en même temps que se rehausserait dans leur conscience le respect de leur noble métier.

Que ces objectifs aient été atteints, que la corporation des journalistes catholiques soit aujourd'hui en possession d'un crédit, inespéré il y a vingt-cinq ans, et d'inappréciables avantages, qu'ils aient été à même de rendre à la cause commune, spécialement au Saint-Siège, des services marquants : le rapport de M. Maillié à l'Assemblée générale l'a clairement exposé avec l'éloquence des grands noms évoqués et celle des chiffres produits, la manifestation du dimanche 13 mai surtout l'a mis par elle-même dans la pleine lumière de l'évidence. On a vu les plus hautes autorités religieuses et politiques s'associer à cette fête, témoigner de leurs ardent sympathies envers les plus modestes serviteurs de la plume ; on les a entendus célébrer sur le mode de l'enthousiasme la vitalité et la puissance de celle que l'on eût dédaigné de tenir sur les fonts.

Nous applaudissons aussi à ces succès, nous formons le vœu que l'arbre vigoureusement enraciné et maintenant en pleine croissance s'épanouisse au soleil de la charité catholique et porte des fruits plus abondants encore. Qu'est-ce donc qui empêcherait l'Association d'avoir son siège propre, sa maison, ses services bien outillés, ses chaires d'enseignement à elle pour la formation de recrues du journalisme catholique, un bureau permanent de renseignements, un centre rayonnant sur tout le pays ? Qu'est-ce qui l'empêcherait de multiplier, de régulariser les contacts de ses membres entre eux et de ceux-ci avec les chefs de la politique, avec les confrères de l'étranger ? Pourquoi ne s'ouvriraient-elle pas à tous les publicistes catholiques pour étendre jusqu'à eux les bienfaits de l'association ?

L'œuvre encore étriquée devrait se dilater, et pourquoi pas ? Faute de ressources ? Mais ne se rencontrera-t-il pas quelques généreux mécènes à l'esprit assez large pour comprendre le rôle immense dévolu à la presse, la nécessité de la mettre à la hauteur de sa mission. Chimère ? — Non, mais séduisante perspective !

Par delà les avantages d'ordre technique, professionnel, qui ne voit les heureux effets d'ordre moral découlant d'une puissante organisation ? La solidarité resserrée entre les ouvriers de la pensée dans le respect de toutes les autonomies, l'apaisement des conflits arbitrés, la convergence des efforts vers des buts déterminés, le ravitaillement intellectuel des organes déshérités, l'unification des esprits et la concorde fraternelle, la forte centuplée de ce levier qu'est le journal sur la masse de l'opinion, le triomphe d'une idée par des campagnes concertées avec les ressources de la tactique.

* * *

Le spectacle qu'offrait dans les salons du restaurant de la Monnaie le banquet jubilaire démontrait assez par lui-même, nous l'avons déjà dit, l'importance qu'a prise l'Association, l'étendue de ses services, la faveur dont elle jouit, les espérances qu'elle éveille. On ne peut dire que le Cardinal Primat de Belgique n'y était pas, tant sa présence virtuelle fut par tous ressentie, tant sa voix, transmise par le président s'y fit fortement entendre.

Le Nonce Apostolique y représentait le Saint-Siège auquel les Étrennes pontificales par les souscriptions régulières ont apporté plus de deux millions d'aumônes ; le Président du Sénat, trois ministres à portefeuille, six ministres d'État, de nombreux membres des droites de nos Assemblées législatives étaient venus se joindre aux représentants de tous les principaux journaux catholiques du pays pour fêter vingt-cinq années de fidélité au drapeau et de dévouement à la cause.

Sans rien laisser à désirer de ce qui s'accordait au caractère festif de ces agapes, où l'allégresse avait bien le droit de pétiller avec le vin généreux des coupes, ce banquet fut un splendide tournoi d'élo-

quence. Parole sympathique du président, M. GILLE, saluant, congratulant les invités et définissant, peut-être à l'étonnement de quelques-uns, la noble indépendance de la presse catholique, servante de l'idée et non serve des pouvoirs.

Parole qualifiée, primesautière et spirituelle de Mgr NICOTRA, dépouillant toute habileté diplomatique pour dire qu'il emportera jusqu'à Lisbonne, où il ne s'en cachera pas, la conviction de l'éminente supériorité des Belges sur tous les autres peuples par l'indéfectible attachement à la foi.

Puis, c'est M. JASPAR qui se lève et l'on entend le ministre des Affaires étrangères, aux prises avec les redoutables difficultés de la politique extérieure, s'exprimer en homme d'État, plein d'un sujet « qui gonfle son cœur et torture son esprit ». Avec les accents d'une mâle éloquence, dans une langue sobre, ferme, précise, coupante, dont chaque mot porte et s'enfoncé dans l'esprit, l'orateur revendique fièrement les droits de la Belgique, jette l'anathème aux Internationales assez oublieuses d'un passé encore saignant, assez veules pour bêler au pacifisme béat, agenouillé, signifie notre énergique résolution de ne point céder d'un pas, de ne pas reculer d'une semelle dans la Ruhr et fait un devoir d'honneur patriotique aux journaux de tempérer le sentiment de leur indépendance par le souci de leurs responsabilités en soutenant de toutes leurs forces le gouvernement dans l'accomplissement de la rude tâche qui lui incombe. Il fut une heure, après l'armistice, où la sagesse s'appela modération, à l'heure qui sonne elle s'appelle fermeté, décision, obstination, et sous ces noms divers c'est toujours notre même vertu nationale.

On n'est pas revenu de son admiration quand M. SEGERS l'emporte plus haut encore par une improvisation chaude, vibrante, lyrique, de la plus belle envolée, qui est à la fois la glorification de notre presse et la proclamation de ses devoirs. Informatrice avisée et toujours avvertie, elle tourne infatigablement le film de la comédie ou du drame quotidiens, elle fait palpiter la vie sur l'écran du cinéma littéraire Soldat de la vérité, elle se jette dans la bataille des idées, elle rompt chaque jour des lances pour la défense des principes sauveurs. Apôtre, elle conquiert les intelligences, elle suscite les dévouements à la Patrie et à l'Église, elle travaille à l'extension du royaume du bien.

La langue française n'a pas de secrets pour cet orateur disert et sa parole chatoyante brille de mille facettes. Au reste, sous cette forme somptueuse et fleurie, la pensée reste ardente, la passion frémît et provoque l'enthousiasme. Avec quelle grâce il fit allusion au président qui réclamait le droit pour le journaliste de mêler la critique à l'éloge par le rappel de Socrate, joué sur la scène par Aristophane, et se vengeant avec esprit du terrible comique en lui poussant sous le nez un bouquet de fleurs épineuses avec ces mots : « Pardonne à ces épines en faveur de ces roses ». Pour l'orateur, il n'a voulu que tresser des couronnes sans aiguillon qu'il décerne à l'Association, à son secrétaire perpétuel, à tous les journalistes.

Parole émouvante de M. LÉON MAILLIÉ, en qui l'œuvre s'incarne et dont la modestie reporte sur les autres les éloges qui lui reviennent de plein droit.

Parole infiniment délicate et nuancée de M. AGORGE, délégué de la corporation des publicistes chrétiens de Paris, par M. Goyau, son président. Le bulletinier de la *Libre Belgique* ne ressemble pas à ses bulletins chiffonnés et pimpants, il a la suavité franciscaine et la plus exquise discrétion. Pèlerin de l'austère Corporation française, il est venu frapper de son bourdon à l'huis de l'Association belge et se trouve presque déconcerté devant le plantureux festin brabançon. Il apporte un message d'amitié, il souhaite que les deux sociétés entrent en communion plus étroite la cimentant par le travail et la prière. Il nous laisse sous le charme de cette parole française, légère, ailée, qui n'a besoin pour éveiller l'idée, émouvoir le sentiment que d'effleurer l'expression où s'appuie lourdement notre esprit belge.

Au Cardinal Mercier, comme il convenait, la tâche de donner à ces discours leur conclusion. On connaît par les qu'idiens son admirable lettre d'une éloquence toute paternelle où la hauteur des vues s'allie à la plus cordiale bienveillance et qui sera consignée dans les archives de l'Association comme un diplôme d'honneur et un mémorial de ses devoirs. Avec quelle autorité et quelle force persuasive Son Eminence inculque aux journalistes la charité fraternelle. On sait par ailleurs que l'Archevêque de Malines joint ici le précepte à l'exemple. Polémiste redoutable, mais dont la droiture d'intention éclate à tous les yeux, — on l'a rappelé plus d'une fois, dimanche — il n'a jamais hésité à descendre dans l'arène du journal, chaque fois que son devoir l'y appelait, et d'user en maître de l'arme étincelante de la dialectique.

Naguère encore, dans un organe dit neutre, il faisait sentir à un coryphée du socialisme que la charité bien entendue s'accorde avec l'énergique défense de la vérité et du droit. Le volume de sa correspondance avec les autorités allemandes du temps de guerre restera pour les journalistes comme un modèle de polémique adroite, subtile, vigoureuse, où la seraine raison triomphe en se revêtant toujours d'une courtoisie impeccable.

« Avant de prendre congé de l'Assemblée », le Cardinal accomplit un acte auquel tous les journalistes présents ont adhéré de cœur, la proclamation de saint François de Sales comme patron de l'Association, suivant le désir du Saint Père.

La *Revue* est heureuse de s'associer à cet hommage en se rangeant aussi sous la bannière du saint Docteur proposé comme protecteur et modèle par Pie XI, à tous les écrivains catholiques. Daigne François de Sales accueillir avec faveur sa nouvelle clientèle, bénir nos plumes, nous inspirer sa haute sagesse, sa fermeté invincible et sa vraie charité.

Le Cardinal de Franckenberg

Le Cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines sous les dominations autrichienne et française, de 1759 à 1801, est une des plus grandes figures de notre histoire religieuse. Intrépide défenseur des droits de l'Église, confesseur de la foi, il tint tête au roi sacrilain Joseph II et aux proconsuls du Directoire, il endura la persécution tracassière du premier, la persécution violente des autres. Décrété de déportation en 1797, pour avoir refusé le serment de haine à la royauté que réprouvait sa conscience, chassé de la Prusse, il trouva enfin un refuge, en 1802, à Bréda, où il mourut deux ans après. Avec le plus louable empressément, il avait, des 1801, résigné ses fonctions, en exécution du Concordat.

Son exil ne devait pas finir avec sa mort, l'humble église de Rysbergen près Bréda, abrita sa tombe jusqu'à nos jours. Ce sera l'honneur du Cardinal Mercier d'avoir réparé l'ingratitude de ce long oubli en obtenant par une habile négociation, le rapatriement de son héroïque prédécesseur, au début de cette année, et en procédant, avec l'éclat que comportait cet événement historique, à la translation de l'illustré dépeuple.

C'est le lundi 14 mai que s'est accomplie la glorieuse réparation. Sous la présidence du Cardinal Mercier, accompagné des Evêques auxiliaires, un cortège d'honneur formé de dignitaires ecclésiastiques et d'Abbés mitrés, convoqua le corps de la chapelle funéraire, où il avait été déposé à l'Archevêché, jusqu'à l'église métropolitaine. C'est bien là qu'il convenait qu'un noble tribut fût payé à cette grande mémoire par la religion, l'art et l'éloquence : messe pontificale célébrée par Son Éminence, exécutée par la phalange artistique de la maîtrise Saint-Rombaut, panégyrique émouvant prononcé par M. l'abbé Cruisberghs, directeur du Grand Séminaire, absoute et inhumation dans la crypte des archevêques.

Il repose là, le grand banni, enfin réintégré en terre belge, dans la métropole qu'illustrèrent sa piété et son héroïsme, gardé désormais par la reconnaissance et l'admiration de tout un peuple.

J. SCHYRGENS.



ITALIE

L'avis de la " Civiltà catholica ", sur " Le stupide XIX^{me} siècle "

La grande revue romaine de la Compagnie de Jésus a pris position dans la querelle soulevée par *Le Stupide XIX^{me} Siècle* de Daudet. Et elle s'est rangée pour Daudet. Sans doute, fait-elle de sages et prudentes réserves. Le contraire eût étonné de la part d'un organe qui s'est toujours distingué par la modération et la sérénité de ses jugements. D'autant plus que l'article « Panégyrique du XIX^{me} siècle » — il s'agit d'un panégyrique à rebours — paru dans son numéro du 21 avril dernier, n'est pas signé, selon l'usage de la maison, et engage, par conséquent, la responsabilité collective des dirigeants de la revue. Mais pour le fond, la condamnation du XIX^{me} siècle n'est guère moins sévère dans la *Civiltà* que dans le livre même de Daudet.

L'anonyme de la *Civiltà* se couvre de l'autorité de Toniolo. On ne pouvait pas être plus habile. Toniolo est un moderne, un des chefs et des fondateurs de l'école sociale chrétienne, il est porté aux nues par ceux que *Le Stupide* a eu le don d'exaspérer.

Or, voici son jugement sur la Renaissance et sur le XIX^{me} siècle, qu'il rapproche et qu'il assimile.

« Sur la Renaissance, on a porté et on porte encore les jugements les plus divers, les plus opposés, en même temps que les plus passionnés. Et rien ne montre mieux en quelles équivoques trompeuses et, si je puis dire, traîtresses, est capable de jeter les esprits un certain éclat de civilisation.

« Je ne veux pas nier la culture admirable et multiforme de cette époque. Mais je demande si la substance même de cette culture et son influence sur les peuples correspondent à un si brillant extérieur. Un désir aigu de savoir enfiévrerait les esprits, mais il était tourné vers les civilisations mortes de la Grèce et de Rome. La somme de connaissances était considérable, mais c'était une science d'érudition bien plus que d'invention. Que si les philosophes se montraient audacieux, c'était pour détruire bien plus que pour construire. Ces années furent des années d'abondance artistique, vraie bacchanale, comme on l'a écrit, d'œuvres d'art techniquement parfaites, mais sans inspiration, et, par surcroît, périlleuses, corruptrices. Les études juridico-politiques connurent un superbe renouveau, mais elles se mirent au service de l'absolutisme monarchique et des privilèges aristocratiques et bourgeois, et elles contribuèrent à opprimer les peuples, à étouffer les libertés personnelles et civiles et à préparer les crises sociales auxquelles nous assistons. En résumé, la Renaissance fut une déchéance de l'idéal, un triomphe de la chair sur l'esprit, une substitution du paganisme au précieux patrimoine et aux grandeurs de la civilisation chrétienne...

« Les découvertes et les conquêtes de notre époque sont également merveilleuses, sans rivaux durant les époques précédentes, et notre fierté à leur sujet est bien légitime. Mais la valeur spirituelle de cette civilisation est-elle digne de sa perfection technique, a-t-elle renoué les âmes et les a-t-elle soulevées vers les idéals supérieurs, qui sont le couronnement sublime de notre monde matériel. Lorsque l'on considère ces caractères essentiels de la civilisation, lorsque l'on tient compte du but auquel elle devrait être ordonnée, il est bien permis de se demander si l'ardente activité de notre siècle signifie jeunesse vigoureuse ou marasme sénile. Et l'on cherche les signes d'un véritable renouveau intellectuel ».

Exprimée sous forme dubitative, note la *Civiltà*, la pensée de Toniolo n'est pas douteuse. Comme le siècle de la Renaissance, le XIX^{me} siècle a exalté les forces de la matière, mais n'a point élevé les forces de l'esprit. Nous lui devons des progrès matériels admirables, mais de progrès moraux, point.

Et après avoir rappelé le sentiment de Guglielmo Ferrero, d'une école philosophique et sociale bien opposée à celle de Toniolo, sur la civilisation moderne, qui a rendu possibles des progrès, mais aussi des excès et folies qu'empêchait la civilisation païenne, la *Civiltà* conclut :

« Nous ne taxerons pas le XIX^{me} siècle de stupidité, mais d'illusion et d'égarement et, peut-être, avec d'anciens collaborateurs de cette revue (1), d'antichristianisme.

Illuso, traviato, anticristiano!... hum! hum!... ne manquera pas de remarquer Daudet, si les mots ont un sens en italien comme en français, je me demande ce qu'il faut de plus pour qualifier de stupide une époque prétentieuse comme la nôtre et qui se croit la fine fleur de tous les siècles.

LOUIS PICARD.

(1) Cfr. *Civiltà Catholica*, avril 1817.



Le Cercle Saint Jean de Capistran nous prie d'annoncer les conférences que donneront le mercredi 23 mai, à 20 heures, 34, rue de Stassart, M. Lucien Schoofs, " Impressions de Sicile ", avec projections lumineuses et le samedi 26 mai, M. Jean Capart, professeur à l'Université de Liège, conservateur et secrétaire aux musées royaux du Cinquantenaire, " Les trouvailles faites au tombeau de Tout-Ankh-Amon ", avec projections lumineuses.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Foris.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara. 4, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

l'Incendie et

les accidents

de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.




La Voix de son Maître

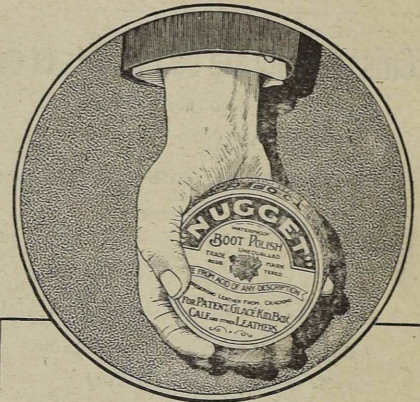
La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES

51 Avenue de la Porte de Hal
65, rue de l'Écuyer



Un "tiens" vaut mieux
que deux "tu l'auras"
"NUGGET" est sûr
l'autre ne lest pas

Typographie — Lithographie

FABRIQUE DE REGISTRES

Articles de Bureau

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur
Maison fondée en 1733

François VANNES Successeur

13, rue de la Colline, Bruxelles Tél. 227.64

USINE ÉLECTRIQUE : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Papeterie — Maroquinerie

COPIE-LETRES

Chapelets — Livres de prières

LA MAISON DU TAPIS BENEZRA

RUE DE L'ÉCUYER, 41-43 BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15

LES PRIX DÉFIENT
A QUALITÉ ÉGALE
TOUT CONCURRENCE

TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons. TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs). CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient). TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins

ATELIER SPÉCIAL
POUR LA REPARATION
DES TAPIS